

Les Études du CERI
N° 168 - septembre 2010

**Algérie : les illusions
de la richesse pétrolière**

Luis Martinez

Algérie : les illusions de la richesse pétrolière

Résumé

Trente ans après la nationalisation des hydrocarbures, la richesse pétrolière accumulée semble avoir disparu tant elle est absente des indicateurs d'évaluation du bien-être. En Algérie, elle a fait le bonheur d'une minorité et la tristesse de la majorité. L'absence de contrôle exercé sur la rente pétrolière a conduit à sa dilapidation. Depuis 2002, le pays a renoué avec la richesse pétrolière. L'envolée du prix du baril, bondissant de 30 à 147 dollars entre 2002 et 2008, lui a procuré des revenus extérieurs inespérés qui lui ont permis de se doter de réserves en dollars estimées en 2009 à 150 milliards. Rapatrié pour restaurer la paix civile dans une Algérie dévastée, Abdelaziz Bouteflika a bénéficié de la montée inattendue et inespérée du prix du baril de pétrole. Ainsi, au-delà de la réconciliation nationale, il a pu offrir à l'Algérie un nouvel envol économique. Mais, alors que les drames de la décennie 1990 ne sont pas entièrement pansés et que les illusions de la richesse pétrolière se sont évaporées dans les méandres de la précarité, ce retour inattendu de l'abondance financière ne manque toutefois pas d'inquiéter. A quoi la manne va-t-elle servir ? Qui va la contrôler ? Va-t-elle provoquer ou entretenir à nouveau violence et conflits ?

Luis Martinez

Algeria : the illusions of oil wealth

Abstract

Thirty years after the nationalisation of hydrocarbons Algeria's oil wealth seems to have disappeared judging by its absence in the country's indicators of well being. In Algeria oil led to happiness for a few and sadness for many. The absence of controls over oil revenue led to the industries downfall. Since 2002 Algeria is again seeing oil wealth. The increase in the price per barrel from 30 to 147 dollars between 2002 and 2008 provided the country with unexpected revenue permitting it to accumulate funds estimated, in 2009, at 150 billion dollars. Abdelaziz Bouteflika, returned to a devastated Algeria to restore civil order, unexpectedly benefited from this price increase. Thus, in addition to national reconciliation he was able to offer Algeria renewed economic growth. However, given that the wounds of the 1990s are not entirely healed and the illusions of oil wealth have evaporated this unexpected return of financial abundance raises concerns. To what ends will this manna be put ? Who will control it ? Will it provoke new violence and conflict ?

Algérie : les illusions de la richesse pétrolière

Luis Martinez

CERI-Sciences Po

L'Algérie est redevenue un grand chantier : des routes, autoroutes, ports, aéroports, métro, hôpitaux, universités, usines, logements sont en construction, dessinant un paysage à l'opposé de celui des années 1990. De façon symbolique, et après plus de vingt-quatre ans d'absence, les Fenecs, l'équipe nationale de football, se sont qualifiés pour la phase finale de la Coupe du monde de football, plongeant le pays entier dans une euphorie comparable aux scènes de liesse du lendemain de l'indépendance. Hélas, ce renouveau est fragile. Redevenu stratégique, le secteur des hydrocarbures se trouve placé une fois de plus au cœur de la politique de développement. Le dynamisme du secteur pétrolier a certes relancé la croissance économique – son taux est de 5 % entre 2005 et 2010. Mais, comme dans les années 1970, cette croissance s'avère entièrement dépendante du secteur des hydrocarbures : en 2009, plus de 98 % des revenus du pays proviennent des exportations de gaz et de pétrole¹. En 2008, la Sonatrach s'est imposée comme la plus grande et la plus lucrative compagnie pétrolière du continent africain². En mai de cette même année, le ministre de l'Énergie, Chakib Khalil, annonçait qu'elle investirait dans les années à venir 45 milliards de dollars pour atteindre les 2 millions de barils/jour et les 85 millions de mètres cubes de gaz. La Sonatrach est à nouveau la locomotive d'une économie qui peine à se diversifier.

¹ UN Comtrade.

² Political Risk Services, *Algeria Country Forecast*, 1 juillet 2008, p. 13.

L'Algérie est un pays au niveau de développement qualifié de moyen, comme le rappelle son classement dans les indicateurs de développement humain – elle y occupe la 104^e place sur 182 pays en 2009. En dehors de quelques propagandistes, ils sont peu, en Algérie, à croire que le 24 février 1971, date de la nationalisation du secteur des hydrocarbures, a sonné l'heure de la « seconde indépendance », comme le titre fièrement la revue *El Djazair*³. A la veille du troisième choc pétrolier (2002-2008), un rapport du Conseil national économique et social⁴ est venu souligner que 19 % de la population, soit près de 6 millions de personnes, vivaient dans la pauvreté, et pointer la véritable menace que représente un taux de chômage variant entre 22 % et 28 %. Sur le plan financier, le service de la dette absorbait, en 2000, l'équivalent de 47,5 % des ressources extérieures. Lors de l'avènement à la présidence d'Abdelaziz Bouteflika, en 1999, les caisses de l'Etat sont vides et le pouvoir est dispersé entre quelques « généraux » vainqueurs de la guerre civile. Rapatrié pour restaurer la paix civile dans une Algérie dévastée, Abdelaziz Bouteflika va bénéficier de la montée inattendue et inespérée du prix du baril de pétrole. Ainsi, au-delà de la réconciliation nationale, il offre à l'Algérie un taux de croissance appréciable et, en 2010, plus de 150 milliards de dollars de réserves de change. En apparence, l'Algérie est redevenue solide, mais, en réalité, ce retour inespéré de l'abondance financière ne fait qu'accentuer ses faiblesses. Comme le souligne A. Mebtoul, si le PIB était calculé hors hydrocarbures, l'Algérie reculerait de vingt points : classée à la 102^e position (sur 177 pays) en 2005-2006, elle serait ainsi ramenée à la 153^e place⁵.

Quarante ans après le premier choc pétrolier, l'Algérie ne dispose toujours pas d'institutions politiques susceptibles d'exercer un contrôle sur les usages de la rente pétrolière. A défaut de la Cour des comptes, de l'Inspection générale des finances, du Parlement, c'est le Département du renseignement et de la sécurité (DRS) qui, dans l'opacité la plus totale, fait office de contrôleur de gestion, comme le montrent les affaires qui agitent le microcosme du pouvoir. Loin d'être efficace, l'arbitraire des décisions menace de paralyser les responsables des entreprises nationales qui, pris de panique, s'efforcent de retarder la signature des ordres de paiement, pénalisant un peu plus leurs clients... En fait, pour « déjouer la malédiction pétrolière⁶ », l'Algérie doit, plus que restaurer « l'ordre et la grandeur passée » sur le mode de Vladimir Poutine en Russie, démanteler un système opaque alimenté par une économie rentière en pleine essor. Car le

³ Revue *El Djazair*. *Nous avons les Hommes, les idées et le pétrole*, « Il était une fois le 24 février. La seconde indépendance » (Alger), n° 23, février, 2010.

⁴ Conseil national économique et social : http://www.unicef.org/specialsession/hox_country/edr_algeria_fr.PDF

⁵ A. Mebtoul, « Pour l'amélioration du rapport de 2008 du Conseil économique et social algérien sur l'IDH », *El Khabar*, 14 septembre 2009.

⁶ A. Gelb et S. Grasmann, « Déjouer la malédiction pétrolière », *Afrique contemporaine*, n° 229, 2009. L'importante littérature sur la malédiction du pétrole cherche à répondre au paradoxe entre abondance des ressources naturelles et faiblesse des performances économiques. Cette thèse est née dans les années 1970 et a été formulée à partir du cas hollandais, caractérisé par un effondrement de l'industrie manufacturière à la suite des exportations de gaz qui avait renchéri le coût de la main-d'œuvre et surévalué le florin. Elle a alimenté une riche réflexion sur l'Etat rentier.

« mal algérien⁷ » est toujours là : l'économie rentière a donné naissance à un système mafieux qui mine et annihile les espoirs d'un décollage économique, et donc d'une amélioration durable des conditions de vie de la population. Le retour de l'homme providentiel ne suffit pas pour juguler les tensions autour de ce nouveau pactole ; sans institutions politiques démocratiques, cette nouvelle richesse inattendue s'apparente à un nouveau mirage. Hier, sous un régime autoritaire, celui de Boumediene (1965-1979), la peur et les menaces n'avaient pas réussi à éloigner « ceux qui désirent que de l'argent » ; aujourd'hui, sous un régime au pluralisme contrôlé, le désir d'enrichissement semble décuplé et les moyens de le réguler apparaissent dérisoires. Dans un article paru dans *L'Expression*, le professeur Chems Eddine Chitour exprime le sentiment de chacun vis-à-vis de ce troisième choc pétrolier :

« Il faut plus que jamais revoir tout ce que nous faisons. Pour commencer, l'Etat doit arrêter de vivre sur un train de richesses qui ne correspond pas à une création de richesses. Il nous faut réhabiliter notre savoir-faire en comptant sur nous-mêmes et non sur les Chinois, les Français, Turcs et autres Coréens pour qui l'Algérie est un bazar où l'on peut refiler n'importe quoi pour l'équivalent de 30 milliards de dollars de gadgets sans lendemain... Il faut un nouveau programme pour gérer l'Algérie, un programme fondé sur la formation des hommes. Cela commence à l'école⁸. »

La rente pétrolière a détruit le savoir-faire local, fait naître des attentes de consommation, entretenu l'illusion de la richesse et marginalisé les investissements dans le capital humain.

Redevenu attractif, le marché algérien est l'objet de convoitise. Sans aucune instance de contrôle, les transactions s'opèrent dans la plus grande opacité, faisant craindre à nouveau un immense gâchis, ainsi que l'illustre la bonne santé du niveau de corruption⁹. Comment exploiter ces surplus financiers¹⁰ ? L'économie nationale se révèle incapable d'absorber les milliards de dollars générés par le troisième choc pétrolier. Elle ne dispose pas des moyens qui lui permettraient d'exploiter cette richesse inattendue. Les grands chantiers de l'Algérie, sous-industrialisée et dépourvue du capital humain nécessaire, sont mis en œuvre et réalisés par des entreprises étrangères. Dans un contexte de violence sociale et politique, Abdelaziz Bouteflika se voit aux prises avec le paradoxe qui fait de ce chef d'Etat le dirigeant d'un pays « riche » mais incapable de répondre à la demande sociale. Des émeutes secouent régulièrement l'Algérie, rappelant

⁷ S. Goumeziane, *Le Mal algérien. Economie politique d'une transition inachevée*, Paris, Fayard, 1994.

⁸ C. E. Chitour, « Troisième contre-choc pétrolier. Que doit faire l'Algérie ? », *L'Expression*, 24 novembre 2008.

⁹ En 2009, l'Algérie est classée au 111^e rang des pays corrompus (sur 180) par Transparency International.

¹⁰ L'Algérie doit-elle se doter d'un fonds souverain ? En juin 2008, sur France 24, le ministre de l'Energie soulignait que « c'est une idée à laquelle il faut bien réfléchir car il faut avoir les moyens, les ressources humaines et faire éventuellement des partenariats pour essayer de décider où et comment investir, si on doit le faire à l'extérieur ».

la vulnérabilité de sa cohésion sociale. De plus, la violence terroriste continue à prospérer¹¹. Cette violence est utile au régime : elle voile ses mécanismes de fonctionnement et entretient l'illusion de la menace islamiste. Elle contribue également à maintenir à distance un regard critique sur les usages passés et présents de la rente pétrolière. Et pourtant, dans les années 1970, le pétrole était perçu comme une bénédiction : pour le président Boumediène¹², convaincu que, grâce à cette ressource, l'Algérie pourrait acheter la modernité et rattraper l'Occident, il représentait le « sang du peuple ». Il s'apparente aujourd'hui davantage à cet « excrément du diable » dénoncé par le père fondateur de l'OPEP, Juan Pablo Pérez Alfonzo¹³.

L'IMPASSE DE L'ÉCONOMIE RENTIÈRE

Découvert en 1948, le pétrole sera un enjeu fondamental de la guerre de libération (1954-1962). Les autorités françaises qui commencent à envisager l'indépendance ne la conçoivent qu'à condition d'amputer le pays de ses « territoires du Sud ». La promulgation, en 1958, du code pétrolier saharien définit de façon éminemment favorable pour les compagnies françaises les conditions d'exploitation du pétrole. Face au refus inconditionnel des indépendantistes de voir l'Algérie amputée de ses « territoires du Sud », le sort du pétrole est confié, dans le cadre des accords d'Evian de 1962, à un organisme paritaire franco-algérien. Une fois indépendante, l'Algérie du FLN va prendre pleinement la mesure de la limite de sa souveraineté sur l'exploitation des ressources énergétiques du pays. La création de la Sonatrach, en 1963, aura pour objectif de doter l'Algérie de la technologie pétrolière qui lui faisait défaut et qui restait concentrée entre les mains des compagnies pétrolières françaises. A la suite de la demande du régime algérien de modifier les accords d'Evian sur les hydrocarbures, l'accord franco-algérien de juillet 1965 promet une coopération dans ce secteur. Son application se révèle cependant

¹¹ Pour certains observateurs, l'implantation d'Al-Qaida au Maghreb est une manipulation des services de sécurité du régime algérien afin de susciter la peur auprès des pays européens et l'inquiétude des Etats-Unis quant à leurs intérêts dans la région, les obligeant à une coopération sécuritaire. Voir F. Gèze et S. Mellah, « "Al-Qaida au Maghreb", ou la très étrange histoire du GSPC algérien », *Algeria-Watch*, 22 septembre 2007.

¹² « S'il nous était donné d'analyser le pétrole algérien, nous découvririons que le sang de nos martyrs constitue l'une de ses composantes, car la possession de cette richesse a été payée du prix de notre sang. » Discours de Skikda, 16 juillet 1970.

¹³ M. Sol Pérez Schael, *El Excremento del diablo. La democracia venezolana y sus protagonistas*, Caracas, Alfadil Ediciones, 1997.

« difficile », du fait d'irréconciliables « divergences d'intérêt¹⁴ ». Pour l'Etat-FLN, dirigé par Houari Boumediene depuis le coup d'Etat de 1965, le contrôle des compagnies étrangères sur les hydrocarbures ne peut perdurer. Le régime ne dispose d'aucune autre ressource. Le 24 février 1971, l'Algérie nationalise le secteur des hydrocarbures et place tous ses espoirs de développement dans l'or noir.

Dans la mémoire collective, cette décennie fait figure d'âge d'or – une période où l'Algérie est appelée à devenir une puissance régionale, guidée par un Etat fort et respecté, et soutenue par une économie prospère, elle-même tirée par le succès des « industries industrialisantes ». Sous l'influence de G. Destanne de Bernis, l'Algérie fait siens ces propos :

« Les pays en voie de développement ne peuvent envisager de rattraper les pays qui ont commencé leur industrialisation depuis plus d'un siècle que s'ils décident de brûler un certain nombre d'étapes et de se porter dès maintenant sur les processus de production les plus modernes¹⁵. »

La stratégie complexe et sophistiquée des « industries industrialisantes » a pour objectif de créer une dynamique d'intégration de l'ensemble de l'économie (industries métalliques, mécaniques et électriques) afin d'établir des échanges interindustriels. Il s'agit de faire produire par « l'économie algérienne la plus grande partie possible des équipements ». Cette stratégie repose également sur le principe que « l'industrie ne doit pas compter principalement sur l'exportation, mais doit contribuer à intravertir l'économie algérienne ». L'Algérie a pour ambition le développement d'un secteur industriel, afin de créer des biens de production plus que des biens de consommation¹⁶. La réussite de ce modèle dépend de la capacité d'entraînement de l'industrie sur l'agriculture, d'une coordination durable entre les administrations engagées dans sa mise en œuvre et surtout d'un investissement financier soutenu.

La construction de complexes de liquéfaction du gaz naturel (Arzew, Skida), de raffineries de pétrole (Alger, Arzew, Hassi Messaoud), d'une usine de mercure (Bou Ismail), d'un laminoir à chaux (Annaba) et d'unités de fabrication d'engrais et de plastiques répond alors au désir de doter l'industrie pétrochimique des moyens de production les plus modernes. En somme, il faut « brûler les étapes ». L'Algérie de Boumediene est une parfaite illustration du nationalisme pétrolier et de sa croyance en un développement industriel. A la différence de l'Algérie, dans les années 1970, la Corée du Sud privilégie dans sa stratégie d'industrialisation les industries de substitution à l'importation et mise sur les exportations (les industries lourdes seront développées plus tard)¹⁷. L'Algérie choisit à l'inverse les industries lourdes, sans avoir le temps,

¹⁴ N. Grimaud, « Le conflit pétrolier franco-algérien », *RFSP*, vol. 22, n° 6, 1972, p. 1284.

¹⁵ G. Destanne de Bernis, « Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale », *Economie appliquée*, n° 3-4, 1966, pp. 415-473.

¹⁶ G. Destanne de Bernis, « Les industries industrialisantes et les options algériennes », *Tiers-Monde*, vol. 12, n° 47, 1971, p. 550.

¹⁷ Ick-Jin Seo, *La Corée du Sud. Une analyse historique du processus de développement*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 165.

en raison de l'arrêt des investissements après 1986 du fait de l'effondrement du prix du baril, de développer des industries de substitution, se condamnant à des importations massives qui déséquilibrent son budget à la moindre chute du prix du baril de pétrole.

DES INSTITUTIONS POLITIQUES INCAPABLES DE CONTRÔLER LA RICHESSE PÉTROLIÈRE

Les revenus du pétrole ont favorisé l'édification d'un complexe échafaudage politique et sécuritaire, assurant la consolidation de larges coalitions et confortant les pratiques traditionnelles de prédation qui représentent pour les élites progressistes une menace à éradiquer. Ainsi que le dénonce le président Boumediene :

« Ruser pour voler l'Etat semble être devenu la règle, comme si l'Etat était un Etat étranger. Nous devons faire disparaître des mentalités l'idée archaïque du *beylik*¹⁸. »

Dans les années 1970, l'arrivée massive de revenus dans ses caisses a profondément nui au fonctionnement de l'Etat. Le problème qui se pose alors à la révolution socialiste algérienne est le suivant : comment gérer tout ensemble la redistribution des richesses, la stabilité politique, le désir d'enrichissement, les conflits et les rivalités, les luttes de clans ? Dépourvue d'institutions politiques susceptibles de sécuriser les négociations au sein des différents clans, l'Algérie s'est retrouvée très vite encadrée par la Sécurité militaire, qui a fait office de régulateur. A l'intérieur de la République, la « SM » a établi les règles du jeu par la violence, défini les acteurs légitimes et œuvré à la stabilité politique par l'intimidation et l'élimination des insoumis. En somme, elle a mis de l'ordre dans l'Etat afin de pouvoir redistribuer les revenus issus de la rente pétrolière. La préoccupation de la révolution socialiste est de remplir les « ventres creux ». Car, pour Houari Boumediene :

« Les hommes ne veulent pas aller au paradis le ventre creux, un peuple qui a faim n'a pas besoin d'écouter des versets. Je le dis avec toute la considération pour le Coran que j'ai appris à l'âge de dix ans. Les peuples qui ont faim ont besoin de pain, les peuples ignorants de savoir, les peuples malades d'hôpitaux¹⁹. »

Cette période historique, extrêmement importante dans la formation du système politique, est marquée par la rencontre inattendue entre la révolution socialiste, espérée et portée par des élites nationalistes révolutionnaires, et l'abondance financière inhérente à la nationalisation

¹⁸ *Révolution africaine*, 28 septembre-4 octobre 1977, p. 13.

¹⁹ Discours au sommet islamique de Lahore, février 1974. Voir H. Sanson, « L'Islam de Houari Boumediène », *AAN*, vol. XVII, 1978, pp. 267-277.

des hydrocarbures puis au premier choc pétrolier. Rappelons que le prix du baril passe de 2 dollars au début des années 1960 à 40 dollars à la fin des années 1970. C'est dire combien la gestion de la mise en œuvre de la révolution ne pouvait être que soumise à de très fortes rivalités. L'accès à la Sécurité militaire s'apparente à un gage non seulement de protection mais surtout d'enrichissement rapide. Les multiples projets économiques, plus ou moins réalistes, se révèlent en réalité des opérations indirectes de recyclage des revenus issus de la rente. Or si, dans les années 1970, les investissements publics sont colossaux, il n'existe aucune institution politique légitime à même d'exercer un contrôle sur ces dépenses, pas plus qu'une presse libre susceptible de rendre compte des arbitrages sous-jacents aux projets retenus. Ce système va faire de l'Algérie un cas d'école « pour l'analyse de la malédiction de la richesse, et des syndromes de l'économie de rente : accaparement de la rente par une classe d'affairistes d'Etat qui font du contrôle du pouvoir un moyen d'enrichissement personnel et de corruption systématique²⁰... ». Et pourtant, les ambitions de Boumediene sont autres. Il aspire à faire passer l'Algérie

« [...] d'un type de société d'exploitation capitaliste fondée sur le profit égoïste, la domination des possédants et la lutte des classes, à un type de société socialiste fondée sur la justice sociale, l'égalité des chances et le respect de l'intérêt général [...] et exige que la transformation des structures s'accompagne nécessairement de la transformation des comportements et des mentalités. Cette révolution culturelle est une bataille de longue haleine²¹. »

A cette époque, comme aujourd'hui sous Abdelaziz Bouteflika, les dirigeants n'ont pas pour ambition de fonder des institutions politiques démocratiques mais de surfer sur la vague des bienfaits de la richesse pétrolière. Aussi les critiques sur le régime de Boumediene auront-elles peu de poids au regard des succès remportés sur le plan économique. Tout au long de la décennie 1970, le taux de croissance avoisine 7 % et le taux d'investissement brut dépasse 35 %. Le PIB (en millions de dinars courants) atteint les 80 573 DA (dinars algériens) en 1977, alors qu'il n'était que de 13 130 DA en 1963²². Cette croissance exceptionnelle fait apparaître l'Algérie comme un « dragon en Méditerranée »...

Mais, avant même de prendre la mesure de la vulnérabilité de son projet industriel, le régime de Boumediene inspire déjà des sentiments ambivalents, mélange de crainte et d'espoir. Son autoritarisme est légitime aux yeux du plus grand nombre car performant. Son usage de la rente pétrolière semble juste, puisqu'il sert une redistribution sociale et économique conséquente. De plus, à l'aura du chef charismatique, Boumediene ajoute une éthique de la justice et une condamnation de la corruption qui entretiennent la perception d'un Etat certes autoritaire mais intègre. La rente pétrolière est présentée comme une juste récompense au regard des sacrifices que le peuple a consentis pour la naissance de la nation algérienne. Dès

²⁰ M. Chatelus, « Nouvelles orientations de la politique pétrolière algérienne », *Maghreb-Machrek*, octobre-décembre 1999, p. 5.

²¹ Houari Boumediene, Discours APN, 23 avril 1978, cité par M. E. Bénissad, *Economie du développement de l'Algérie*, Paris, Economica, 1979, p. 23.

²² M. E. Bénissad, *Economie du développement de l'Algérie*, op. cit, p. 49.

lors, son usage ne peut se faire que dans l'« intérêt général ». Et Boumediene de mettre en garde ceux qui ne l'entendent pas de cette façon :

« Quant à ceux dont le seul souci est de gagner de l'argent, il faudrait qu'ils sachent une fois pour toutes qu'ils n'ont pas de place dans l'Etat, au parti et dans l'armée. »

Il réitérera ce message à plusieurs reprises, comme en 1976 :

« Que ceux qui ont opté pour la richesse s'éloignent et se tiennent à l'écart de la Révolution²³. »

Mais est-il politiquement habile de mettre à l'écart « ceux qui s'intéressent à la richesse » ? N'est-ce pas là, au contraire, la meilleure façon de favoriser le vol ?

La mort de Boumediene annonce la « fin d'un rêve ». Derrière un Etat fort et les résultats économiques prometteurs d'une décennie exceptionnelle se cachent les failles d'une jeune nation emportée par son élan. Boumediene s'est employé à insuffler une vision de l'avenir, à imposer une obligation de réussite afin d'éloigner l'Algérie de son passé colonial. Le discours anticolonial du FLN est demeuré crédible tant qu'il pouvait mettre en pratique sa légitimité révolutionnaire : la saisie des « biens vacants », la nationalisation du secteur pétrolier, la révolution agraire, la transition vers le socialisme ont constitué autant d'événements qui ont nourri le rêve révolutionnaire. Mais, à la fin de la décennie 1970, la vacuité du discours du FLN s'impose bien au-delà des cercles critiques de l'expérience révolutionnaire. La disparition de Boumediene dévoile les échecs, les manques et les faillites d'une politique de développement dont le financement se révèle bien au-dessus des moyens de l'Algérie²⁴.

L'illusion d'une Algérie laborieuse prend fin. Le chômage massif se maintient du fait de l'arrivée sur le marché du travail d'une population chaque année plus nombreuse et d'une croissance démographique soutenue (la population passe de 11 millions d'habitants en 1960 à 33 millions en 2005). L'échec de la révolution agraire trouve une échappatoire dans l'émigration massive de paysans vers l'ancienne puissance coloniale. La société algérienne s'enfoncé, non pas dans la quiétude d'une société juste, mais dans les affres de la rancœur et du sentiment de jalousie. Cet Etat, qui a vu le jour, selon la rhétorique officielle, grâce au million et demi de martyrs de la révolution, est devenu un instrument de richesse pour une minorité qui s'est approprié le patrimoine de la guerre d'indépendance et l'a placé dans les mains de la « famille révolutionnaire²⁵ ». La barrière factice érigée pour protéger l'Etat de ceux qui sont mus par le « souci de l'argent » se rompt face au développement d'une bureaucratie d'Etat qui institue un

²³ Houari Boumediene, discours de Constantine, 1974.

²⁴ T. Benhouria, *L'Economie de l'Algérie*, Paris, Maspéro, 1980, p. 300.

²⁵ Expression utilisée par le PRI au Mexique pour qualifier les représentants du pouvoir : « Cette famille n'est pas que métaphorique, elle est bel et bien fondée sur la parenté. Constituée par les anciens moudjahidin ou prétendus tels, elle comprend également les "enfants de *shuhadâ*", et les "enfants des moudjahidin", appelés "ayants droit". La progéniture de ces derniers commence déjà à s'organiser en "enfants des ayants droit". Les représentants du pouvoir pensent que ces descendants sont le prolongement de leurs parents et doivent être appréciés et récompensés sur cette base. » A. Moussaoui, « Algérie, la guerre rejouée », *La Pensée de midi*, n° 3, 2000, pp. 28-37.

système où la corruption se diffuse à tous les échelons administratifs. Le rêve de Boumediene a tourné au cauchemar au cours de la « décennie noire », celle de Chadli Bendjedid pour ses opposants, puis en décennie sanglante durant la guerre civile (1991-1998). La dynamique de développement créée par la rente pétrolière s'arrête brutalement. Ne restent plus que « biens vacants » usurpés, terres agricoles détournées (à la faveur de la révolution agraire), investissements publics pillés (dans le cadre de l'industrialisation). La rente pétrolière, seule source de revenus disponible, devient rapidement l'objet d'un pillage organisé et structuré, dans le cadre d'un « capitalisme d'Etat » et au profit d'une « bourgeoisie qui a investi tout l'appareil d'Etat²⁶ ». A défaut d'institutions politiques transparentes capables de gérer les transactions, c'est à la Sécurité militaire qu'il revient d'assumer la fonction de « contrôleur ». Un instrument redoutable s'est mis en place :

« Ses réseaux pénètrent les administrations, le FLN, la police, choisissent les représentants au niveau municipal et régional. Le rôle de la sécurité militaire est prépondérant dans la cooptation des élites, l'organisation des congrès, les débats publics... la peur est désormais un facteur de l'exercice du pouvoir²⁷. »

La Sécurité militaire joue un rôle de régulateur des conflits et des rivalités, elle distribue richesses et privilèges aux alliés, recycle dans les affaires ses anciens partenaires et élimine les insoumis. Elle fait office d'organisation clandestine violente dont la finalité est d'établir la stabilité politique et de sécuriser les transactions. L'abondance financière a provoqué des stratégies collectives d'enrichissement dans un pays dépourvu d'institutions démocratiques, et donc incapable d'établir des règles du jeu formelles. La concentration du pouvoir politique et militaire au sein de groupes restreints a permis une redistribution sélective mais contrôlée de la richesse. En somme, la Sécurité militaire remplit les fonctions classiques dévolues aux mafias : sécuriser les transactions dans un marché dépourvu d'instruments de protection.

« LA MAFIA POLITICO-FINANCIÈRE »

Les réformes économiques adoptées au milieu des années 1980 modifient les droits de propriété sur les terres agricoles, les entreprises publiques, les licences d'importation, l'accès aux devises. Jusqu'au contre-choc pétrolier de 1986, l'Etat détient le monopole de l'accès à ses ressources. Intégrer l'administration ou les appareils sécuritaires reste la voie d'enrichissement privilégiée. Tout au

²⁶ M. Raffinot et P. Jacquemot, *Le Capitalisme d'Etat algérien*, Paris, Maspero, 1977.

²⁷ M. Harbi, « Processus de relégitimation du pouvoir en Algérie », in M. Camau, *Changements politiques au Maghreb*, Paris, CNRS Editions, 1992, p. 134.

long de la période d'abondance financière, des « coalitions dédiées à l'exploitation de sources de revenus²⁸ » assurent au régime une stabilité qui repose donc principalement sur leur capacité à ventiler la redistribution des revenus. Mais, après 1985-1986, la modification des droits de propriété entraîne l'apparition de nouveaux acteurs qui recherchent l'accès aux ressources ainsi « libérées ». La mise sur le marché des biens publics n'est autre que le recyclage des investissements de la rente pétrolière effectués pendant deux décennies. Il s'agit de vendre ou de distribuer les biens et les services financés durant la période d'abondance. Cette transaction sur les transferts de propriété en cours, sécurisée par des groupes criminalisés, va s'opérer de façon totalement opaque. Ce phénomène est facilité par l'absence d'une justice indépendante.

A partir de la fin des années 1980, et dans un contexte international et national inquiétant pour le régime, s'amorce un processus de reconstruction de nouvelles coalitions fondées non plus sur la gestion et la redistribution de la rente, comme c'était le cas dans le cadre de la révolution nationale et socialiste, mais sur le transfert des droits de propriété des biens et des services de l'Etat vers le marché. La mise aux enchères du patrimoine foncier, immobilier, industriel de l'Etat entraîne l'émergence de nouveaux protagonistes et *de facto*, dans ce nouveau contexte concurrentiel, une flambée de violence. En effet, la nécessité de sécuriser les transactions sur les droits de propriété réalisées dans le cadre des politiques de libéralisation et de privatisation favorise l'apparition de véritables « mafias ». Celles-ci assument une fonction de régulation, supplantant en quelque sorte le rôle joué par la Sécurité militaire tout au long de la décennie 1970, et contribuent à la recomposition de nouvelles coalitions en vue de capturer non plus la rente pétrolière mais les richesses foncières, immobilières, industrielles et commerciales que la nouvelle donne économique et politique offre désormais – et qui, simultanément, font plonger la population dans une précarité et une pauvreté accrues. Le patrimoine de l'Etat, valorisé par l'économie rentière, devient un enjeu de lutte fondamentale dans la recomposition des coalitions autoritaires.

Le président Boudiaf, qui a dénoncé ce système de prédation sous le nom de « mafia politico-financière », est assassiné le 29 juin 1992. Que dénonçait-il ? Des pratiques anciennes de captation de la rente dans le cadre de la politique d'importation de produits pharmaceutiques, d'armes, des prélèvements sur les contrats pétroliers et des transferts d'argent vers des comptes à l'étranger. Or, la libéralisation économique et les programmes de privatisation amplifient ce mouvement²⁹. Les transactions sur les droits de propriété s'opèrent dans une opacité totale. Les journalistes évitent de « parler de tout ce qui s'apparente à un détournement de deniers publics ou à la prévarication³⁰ » – et, de fait, ils ont déjà payé un lourd tribut : plus de soixante journalistes ont été assassinés entre 1993 et 1997. L'opacité est d'autant plus grande que la confusion règne entre groupes islamistes et pouvoir politique. Comme le souligne un avocat algérien :

²⁸ G. Favarel-Garrigues, « Violence mafieuse et pouvoir politique en Russie », in J.-L. Briquet et G. Favarel-Garrigues, *Milieux criminels et pouvoir politique. Les ressorts illicites de l'Etat*, Paris, Karthala, 2008, p. 188.

²⁹ En 1991, suppression du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur et, en 1993, nouveau code des investissements qui « lève les contraintes à l'investissement privé, domestique ou étranger ».

³⁰ D. Hadjadj, « Violence et corruption : cas de l'Algérie », *Le Bulletin de l'APAD*, n° 25, juin 2003.

« [Dans] une situation assez particulière, certains milieux de la corruption et leurs pratiques mafieuses ont fait, depuis quelques années, jonction avec les agissements des organisations intégristes légalisées, même celles qui étaient clandestines au départ. Aujourd'hui, le terrorisme et même la subversion islamiste couvrent et protègent le développement de la corruption et de la contrebande³¹. »

La chercheuse Fatiha Talahite souligne de son côté qu'entre 1986 et 1988 plus de 9,7 milliards de dollars « auraient été transférés illégalement hors d'Algérie ». Ce montant aurait atteint 16,3 milliards de dollars fin 1990 – soit près de 55 % de la dette extérieure (30 milliards de dollars en 1990)³². A la fin de la guerre civile, en 1999, les avoirs des milliardaires algériens à l'étranger étaient estimés à 40 milliards de dollars³³.

Au début des années 1990, les réformateurs tenteront de briser ce système. Profitant de la faillite financière consécutive à l'effondrement du prix du baril de pétrole, ils vont faire la promotion d'une réforme structurelle de l'économie algérienne. Deux écoles se disputent alors la réforme : pour certains, la crise est conjoncturelle, et il faut s'adapter en attendant la remontée du prix du pétrole ; pour d'autres, la crise est structurelle, elle révèle l'échec économique et le remède passe par la transformation en profondeur de l'économie rentière. Mais il semble difficile de toucher au secteur des hydrocarbures tant celui-ci continue à fasciner : il a permis, durant la décennie 1970, avec l'augmentation des recettes issues de la vente des hydrocarbures, de faire passer les revenus extérieurs de 0,2 milliard en 1970 à 12,5 milliards en 1980.

Pourtant, avec le maintien des recettes annuelles autour de 5 milliards de dollars entre 1986 et 1990, l'Etat ne peut plus assumer les dépenses courantes sans avoir recours à un endettement massif. Ainsi, entre 1985 et 1988, la dette totale double en volume pour atteindre 26 milliards de dollars. Son remboursement conduira l'Algérie à une menace de faillite financière au début des années 1990, le service de la dette absorbant l'essentiel des revenus issus des hydrocarbures. En 1989, un gouvernement de réformateurs se donne enfin pour objectif de « réaliser des changements institutionnels et économiques irréversibles³⁴ », avec le soutien discret du FMI. Les résistances à un tel projet sont nombreuses, tant de la part de ceux qui bénéficient de la bienfaisance de l'Etat que de ceux qui en profitent et qui se voient, dans un contexte de crise, accusés de corruption et de détournement. Soucieux de mener tout à la fois des réformes économiques et politiques, les réformateurs vont perdre le contrôle de la transition avec la victoire massive, et inattendue, du FIS (Front islamique du salut) aux élections

³¹ Témoignage de M^e Boutamine dans *Le Matin*, 15 octobre 1998.

³² F. Talahite, « Economie administrée, corruption et engrenage de la violence en Algérie », *Revue Tiers-Monde*, n° 161, 2000, p. 9.

³³ *Challenges*, n° 135, avril 1999, cité par F. Talahite in « Economie administrée, corruption et engrenage de la violence en Algérie », art. cité, p. 21.

³⁴ G. Hidouci, « L'Algérie peut-elle sortir de la crise ? », *Maghreb-Machrek*, n° 149, juillet-septembre 1995, p. 27.

municipales et législatives de 1990 et 1991. La menace que les islamistes font peser sur le régime relègue la réforme aux oubliettes.

Dix ans plus tard, sous la présidence d'Abdelaziz Bouteflika, une nouvelle coalition se forme sous l'influence des « énergéticiens », ces élites pro-occidentales qui ont pour modèle les économies rentières du Golfe. Il ne s'agit plus de réformer l'économie mais d'accroître les performances du secteur énergétique. Si l'Algérie de Bouteflika n'ambitionne pas de devenir la Malaisie, elle affiche clairement sa volonté de s'arrimer aux pays émergents. Ainsi, à la faveur du troisième choc pétrolier, la coalition libérale est parvenue à marginaliser les « socialistes arabes », représentants du « complexe militaro-industriel » influencés par le modèle de l'URSS et bénéficiant du soutien de l'institution militaire. Pour les « énergéticiens », le nationalisme pétrolier a vécu et plus personne n'ose penser désormais que le pétrole est une arme idéologique. Pour ces nouvelles élites³⁵, la convergence des intérêts (marché énergétique) et des inquiétudes (guerre contre le terrorisme) après le 11 septembre 2001 est une opportunité historique à saisir.

Libérée du discours anti-Occidental – récupéré par Al-Qaida –, la coalition libérale se sent apte à faire basculer l'Algérie dans une économie de marché afin de rejoindre, avec retard, la catégorie des pays émergents que sont devenus le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et surtout les riches monarchies du Golfe. Le secteur des hydrocarbures, qui faisait la fierté des nationalistes dans les années 1970, ne semble plus être la réponse au développement. Le président Bouteflika déclare ainsi à la Fondation James Baker :

« Nous avons opté résolument pour la levée des monopoles et l'instauration de règles de marché qui garantissent l'équité et la transparence pour tous les opérateurs nationaux et étrangers³⁶. »

Aussi, lorsque le projet de loi Khélil sur la « privatisation » de la Sonatrach est débattu, il soulève les protestations des anciens sur un registre émotionnel :

« Les hydrocarbures constituent le cœur et le sang de l'économie. » « La privatisation du secteur des hydrocarbures équivaldrait à remettre en d'autres mains la circulation de son propre sang dans son cœur³⁷. »

Symbole du nationalisme pétrolier et au centre de conflits d'intérêts majeurs, la Sonatrach échappe à la logique de la privatisation : les coalitions dédiées à l'exploitation de la rente ont gagné...

³⁵ Sur les élites en Algérie, voir l'ouvrage de I. Werenfels, *Managing Instability in Algeria. Elites and Political Change since 1995*, Londres, Routledge, 2007.

³⁶ Cité par A. Rebah in *Sonatrach, une entreprise pas comme les autres*, Alger, Casbah, 2007, p. 227.

³⁷ M. Benachenhou, « Dix arguments contre la privatisation de la Sonatrach », *Le Jeune Indépendant*, 3 novembre 2001, et A. Belaid, *Le Jeune Indépendant*, 24 février 2000, cité par A. Rebah in *Sonatrach, une entreprise pas comme les autres*, op. cit., p. 227.

LE MARCHÉ DE LA CORRUPTION

A défaut de parvenir à soigner l'« enkystement de type mafia³⁸ », Abdelaziz Bouteflika s'emploie à remettre de l'ordre dans les affaires. Mais sa politique de lutte contre la corruption paraît vaine tant elle s'attache à sanctionner les hommes pris en flagrant délit et non à défaire le système qui favorise, voire encourage, leurs méfaits. Au terme de dix années de présidence, le Parlement ressemble à une coquille vide, la Cour des comptes demeure paralysée, seule l'Inspection générale des finances semble encouragée à agir. C'est dire que les usages des revenus pétroliers échappent toujours à un contrôle rigoureux et transparent, pour le plus grand désespoir de la population. Lorsque les sommes dérobées sont trop importantes, le Département du renseignement et de la sécurité intervient pour réguler le marché de la corruption et faire en sorte que les acteurs s'imposent des limites acceptables. Comme la Sécurité militaire hier, c'est lui qui assure désormais le bon fonctionnement du système en attendant que les 470 magistrats achèvent leur formation dans les affaires financières...

C'est avec un malin plaisir que la presse algérienne rapporte comment des « officiers judiciaires militaires du Département du renseignement et de la sécurité³⁹ » ont mené des investigations qui sont à l'origine des plus grandes affaires de corruption de l'Algérie. Alors que la population attend avec impatience la fin du « plus grand chantier du pays », l'autoroute Est-Ouest (927 kilomètres), elle découvre à l'automne 2009 que ce chantier, dirigé en parti par le consortium chinois CITIC-CRCC « grâce aux actions de lobbying de Pierre Falcone⁴⁰ », est non seulement le plus cher du « continent africain » (11 milliards de dollars), mais aussi celui qui a donné lieu au « plus gros pot de vin connu de son histoire » : quelque 200 millions d'euros ! De façon prévisible, le retour de l'abondance financière s'est traduit par une augmentation de la perception de la corruption, comme l'indique la régression de l'Algérie dans la liste de Transparency International (en 2009, elle y occupe la 111^e place sur 180). L'affaire de l'autoroute Est-Ouest illustre l'immense défi que doit relever l'Algérie d'Abdelaziz Bouteflika : instaurer des institutions capables d'exercer de façon transparente un contrôle sur les arbitrages au sein des ministères, en l'occurrence celui des Travaux publics dans ce cas précis. Ce scandale à peine dénoncé, voilà que la population apprend que le « joyau de la République », la Sonatrach, est l'objet d'un scandale tout aussi inquiétant. Le 13 janvier 2010, son PDG, Mohamed Meziane, est suspendu et placé sous contrôle judiciaire. Là aussi la presse souligne les soupçons de malversations dans l'octroi des marchés, en particulier avec des partenaires étrangers. Hocine Malti, ancien vice-président de la Sonatrach, propose dans « une lettre ouverte aux enquêteurs

³⁸ M. Bennoune et A. El Kenz, *Le Hasard et l'Histoire. Entretien avec Belaid Abdesselam*, Alger, Enag, 1990.

³⁹ *Liberté*, 24 avril 2010.

⁴⁰ *Le Quotidien d'Algérie*, 26 avril 2010.

du DRS⁴¹ » d'aller plus loin, de voir du côté des « très hautes personnalités politiques et militaires » et de ne pas s'arrêter aux technocrates. Il encourage le DRS à jeter un coup d'œil dans la gestion du projet gazier de Gassi Touil et dans celui d'El Merk. Face à l'inflation d'affaires présumées de corruption dans le secteur des hydrocarbures, le 28 mai, Chakib Khelil, ministre de l'Énergie et des Mines depuis 1999, est contraint de démissionner ; il est remplacé par Youcef Yousfi. Après les travaux publics et les hydrocarbures, c'est au tout du port d'Alger de défrayer la chronique avec l'arrestation des principaux dirigeants de l'EPAL (Entreprise portuaire d'Alger). Pour la population, la surprise n'en est pas une. Comme le souligne le journal *El Watan* :

« Une carrière dans les douanes, même brève, fait rêver de nombreux Algériens tentés par l'ascenseur social [...] la peur, la crainte des représailles, le bras long de "la mafia politico-financière" étouffent toute velléité de porter sur la place publique des faits liés à la corruption⁴². »

La lecture de ces événements est ambivalente. Pour certains, toutes ces affaires et leurs corollaires (mise en détention, arrestation et démission) ne sont pas le produit de l'instauration d'un Etat de droit en gestation mais du démantèlement progressif des pouvoirs du Président. Pour la plupart, ce sont ses proches qui sont visés et touchés. Malade, affaibli, vulnérable, Abdelaziz Bouteflika serait la victime d'un retour des « barons du système », l'armée et ses services, qui n'auraient accepté qu'à contrecœur sa domination. Dans une période d'incertitude, en particulier en raison de sa santé, l'omniprésence de son frère Said, la nomination de Yazid Zerhouni, ministre de l'Intérieur et proche du Président, au poste de premier vice-Premier ministre, ne manquent pas d'alimenter les hypothèses sur l'après-Bouteflika. Pour d'autres, toutes ces affaires ne sont que le résultat mécanique de la fin d'un règne : « la république des *walis* du Président⁴³ » s'achève, aussi est-il urgent de maximiser les profits par tous les moyens avant que n'arrive la nouvelle équipe, celle qui s'appropriera le pactole inhérent à la gestion opaque des revenus issus du troisième choc pétrolier.

En fait, sous la présidence d'Abdelaziz Bouteflika, le régime algérien a profondément changé. Séduit par la Tunisie de Ben Ali, A. Bouteflika a renforcé la police : ses effectifs atteignent désormais les 200 000 et, au cours de la décennie, le ministère de l'Intérieur a consenti des investissements considérables en vue de sa modernisation. Peut-on dire, comme l'affirment certains, que l'assassinat d'Ali Tounsi, directeur de la DGSN (Direction générale de la sûreté nationale), le 25 février 2010, symbolise la ligne à haute tension entre deux visions de l'Algérie : celle d'hier, avec son armée et ses services tout-puissants, et celle d'aujourd'hui, voire de demain, qui a comme siège du pouvoir (car disposant de l'information sur les affaires de corruption) le ministère de l'Intérieur ? En somme, l'Algérie de Bouteflika aurait-elle mené sa révolution sécuritaire à l'insu de tous ? Toutes ces affaires, qui impliquent les proches du Président, sont-elles des échanges de bons procédés entre ennemis complémentaires soucieux

⁴¹ *El Watan*, 31 janvier 2010.

⁴² *El Watan*, 28 octobre 2009.

⁴³ Les *walis* sous Bouteflika, après la dissolution des communes, ont tous les pouvoirs.

de définir la ligne rouge à ne pas dépasser ? S'il est difficile de faire une lecture politique de ces affaires, il paraît clair qu'au cours de la décennie 2000 la coalition libérale formée autour du Président, dont Chakib Khelil était un représentant, est parvenue à élargir son périmètre d'action. Mais voilà qu'après une période de libéralisation de son économie des menaces de renationalisation viennent alourdir un climat des affaires déjà fortement perturbé. L'Algérie semble vouloir mettre un terme à son « expérience libérale⁴⁴ ». A l'instar de l'éphémère période des réformateurs (1989-1991), elle craint que la coalition dédiée à l'exploitation de la rente n'implose à nouveau et ne replonge le pays dans la violence.

LE RETOUR DU NATIONALISME ÉCONOMIQUE

Doté de réserves de change, le gouvernement a instauré depuis 2008 une politique de rachat des filiales d'entreprises étrangères. Outre que cette politique satisfait une opinion avide de dénoncer le pillage de l'Algérie par les étrangers, le gouvernement n'hésite pas à exprimer sa déception face aux entreprises étrangères qui n'apportent pas au pays les résultats escomptés en termes de transferts de savoirs et de développement. La crise avec Orascom, grand groupe égyptien, illustre à ses yeux les dérives de la libéralisation : la revente de deux cimenteries au groupe Lafarge par Orascom (qui a empoché au passage une plus-value de 2 milliards de dollars) sans que le gouvernement algérien n'en soit informé a provoqué une réaction immédiate. Le pays impose dorénavant aux sociétés étrangères un droit de regard sur les cessions d'actifs ; il a durci la législation sur les conditions d'investissement étranger et sur les transferts des capitaux⁴⁵. Plus généralement, et à travers un fonds d'investissement public doté de 1,5 milliard de dollars, il ambitionne de récupérer certaines filiales d'entreprises étrangères. La bataille pour forcer Orascom à lui vendre Djezzy (sa filiale algérienne), premier opérateur de téléphone mobile avec 14 millions d'abonnés, est suivie de près par toutes les filiales étrangères... Sa violente rivalité avec l'Égypte lors de la qualification au Mondial de football a fourni à l'Algérie une belle occasion de dénigrer un peu plus le groupe égyptien Orascom. Cette confrontation montre, au-delà de la rivalité algéro-égyptienne ou de la déception à l'égard du comportement des sociétés étrangères, que l'Algérie de Bouteflika se replie sur elle-même, persuadée à nouveau qu'elle ne trouvera ni dans l'Union européenne ni dans ses voisins du Sud ses partenaires économiques.

⁴⁴ « End of the liberal experiment », *MEED*, 4-10 juin 2010.

⁴⁵ Un groupe étranger ne peut détenir plus de 49 % du capital de tout projet ; il est obligé de s'associer à des investisseurs nationaux.

Et pourtant, l'une des voies possibles pour un développement durable en Algérie passe par l'augmentation des échanges commerciaux avec les pays du « Sud ». En juin 2005, Rodrigo de Rato, directeur général du Fonds monétaire international, établissait un constat critique sur la région :

« Une intégration économique régionale plus poussée présenterait des avantages importants. Elle créerait un marché régional [...] elle entraînerait des gains d'efficacité et rendrait la région plus attrayante pour les investisseurs étrangers. Et, surtout, les structures économiques complémentaires des pays du Maghreb créeraient des possibilités d'échanges qui bénéficieraient à tous les pays de la région⁴⁶. »

Pour Mohamed Boussetta, c'est dans le démantèlement tarifaire que réside l'une des solutions de la dynamisation du commerce intrarégional :

« La suppression de 50 % ou de 100 % des droits de taxes applicables aux importations agricoles en provenance du Maroc et de la Tunisie entraînerait une progression des échanges avec ces deux pays de respectivement 20,9 % et de 47,9 % ; en matière d'échanges industriels, il se traduirait par une expansion de ces échanges de 34,4 % et 84,9 % respectivement⁴⁷. »

Le coût de cette faible intégration est évalué à « la privation de 2 à 3 % du PIB annuel des pays maghrébins ». Un constat qui ne manque pas de soulever des questions sur les raisons de ce manque⁴⁸. En effet, leur situation économique ne permet pas aux pays d'Afrique du Nord de se payer le luxe d'un tel gâchis économique. Ce « bénéficie pour tous » a été jusqu'à présent refusé. Lors du Forum pour le développement en Afrique du Nord tenu les 19-20 février 2007, le texte introductif s'intitulait « Le commerce : pour une croissance créatrice d'emploi ». Il y était précisé que « l'augmentation et la stabilisation des taux de croissance n'a pas eu d'impact significatif sur la réduction du chômage et de la pauvreté... alors que des études montrent qu'avec des mesures simples mais soigneusement conçues, le commerce intrarégional peut être multiplié par un facteur de 5 à 10 ». L'ambition du Forum était, entre autres, de « rechercher des solutions aux problèmes qui empêchent le développement du commerce dans la région⁴⁹ ». Les économies rentières de l'Algérie et de la Libye constitueraient-elles un obstacle à l'intégration régionale ? En somme, est-ce l'assurance de bénéficier du marché européen qui les libère de la contrainte politique d'œuvrer à une intégration régionale ?

⁴⁶ R. de Rato, « Intégration économique au Maghreb : sur le chemin de la prospérité », *L'Economiste* (Maroc), 15 juin 2005.

⁴⁷ M. Boussetta, *Femise*, 13-21 août 2004, p. 95.

⁴⁸ La stratégie maghrébine de développement est fondée sur le « programme de Ras Lanouf », adopté en Libye en 1991. Elle articule les trois étapes définissant les modalités de l'intégration régionale : l'instauration d'une zone de libre-échange ; une union douanière et un marché commun. P. Botha et F. Aggad, « The Arab Maghreb Union as a regional economic and political grouping : a case study », *Politics*, n° 42, 2004, pp. 33-47.

⁴⁹ Forum pour le développement en Afrique du Nord : <http://.northafricaforum.org/memo.html>

Aujourd'hui, avec la Politique européenne de voisinage (PEV), l'Algérie est débarrassée du fardeau de l'intégration régionale ; le Maroc et la Tunisie, bien qu'intéressés par celle-ci, car elle leur permettrait d'accroître leurs exportations, nouent des liens tous azimuts afin de compenser l'absence d'un marché régional (zone de libre échange Maroc-Etats-Unis en 2006, Maroc-Turquie en 2006, traité d'Agadir en 2004). Le coût du « non-Maghreb » exaspère les entreprises de la région, pour qui la stratégie des Etats entre en contradiction avec les besoins des sociétés. Le 17 février 2007, les « patrons des patrons » du Maghreb se réunissaient à Marrakech et annonçaient la naissance de l'Union maghrébine des employeurs. La date retenue n'était pas fortuite : c'est le 17 février 1989 qu'avait été créée l'UMA (Union du Maghreb arabe). Projet politique alors, l'UMA est devenue un enjeu vital pour les entreprises. Comme le souligne Hammad Kassal, vice-président de la Confédération générale des entrepreneurs marocains et l'un des fondateurs de l'Union maghrébine des employeurs :

« C'est l'économie qui va briser le mur politique qui existe aujourd'hui. Nous voulons faire pression sur nos gouvernements pour qu'ils puissent eux-mêmes améliorer leurs relations⁵⁰. »

En augmentant sa demande énergétique, l'Union européenne accentue l'emprise du secteur des hydrocarbures dans l'économie algérienne. Or, celui-ci est quasiment hégémonique : les exportations d'hydrocarbures assurent déjà 98 % des revenus extérieurs. Si l'économie rentière paralyse le développement de l'Algérie, la politique européenne ne favorise pas le projet d'une intégration régionale au Maghreb, pourtant seule solution durable d'une croissance hors hydrocarbures et d'un développement économique diversifié.

L'IMPASSE AUTORITAIRE DE LA PRÉSIDENTE D'ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Pour sortir l'Algérie d'une longue période de pauvreté, de violence et de précarité, Abdelaziz Bouteflika, à l'instar de Vladimir Poutine en Russie, a choisi de mettre en scène une politique de restauration de l'ordre et de la grandeur passée. Si, dans un premier temps, celle-ci a répondu aux attentes de la population, elle a très vite montré ses limites, en particulier en matière d'amélioration des conditions de vie. Mais, grâce à la hausse vertigineuse du prix du pétrole entre 2002 et 2008, le gouvernement dispose en 2010 d'un fonds de 150 milliards de dollars de réserves de change. En 2007, les recettes des exportations ont atteint 56 milliards de dollars et, en 2008, le montant record de 81 milliards de dollars. Jamais, depuis le début de sa jeune histoire, l'Etat n'a eu autant de ressources financières. Le troisième choc pétrolier a permis

⁵⁰ *Le Figaro*, 16 février 2007.

de rembourser rapidement la dette⁵¹, de relancer les grands chantiers dans les infrastructures civiles et, surtout, de refonder un semblant de cohésion nationale mise à mal par les années de guerre interne. Dans un contexte de croissance économique et d'abondance financière retrouvée (le PIB par habitant est passé de 1 600 dollars par an en 1999 à 4 593 dollars en 2010, sans compter une réduction massive du chômage, qui est tombé de 30 % à 13 %⁵²), la présidence d'Abdelaziz Bouteflika apparaît désormais synonyme de prospérité et d'une confiance regagnée à la faveur du retour de la bienfaisance de l'Etat. Alors que, durant la décennie 1990, les Algériens s'étaient violemment opposés sur l'identité de l'Etat et son devenir, ils sont aujourd'hui conviés, dans le cadre de la politique de réconciliation nationale, à retrouver le chemin de la paix civile afin de mettre un terme à la « tragédie », comme l'exprimait le Président au début de la décennie 2000 :

« Vous savez, je ne pense pas être félicité pour faire un miracle. J'essaye d'intervenir avec un minimum de bon sens pour examiner une tragédie qui va bientôt avoir huit ans. Mon sentiment personnel est qu'il faut bien que les choses cessent. Ce n'est pas parce que nous aurons 200 000 morts ou 300 000 morts et trois millions de victimes du terrorisme que la vie sera meilleure. Il faut donc, à un moment ou à un autre, arrêter les frais. J'essaye de trouver une petite voie difficile à travers beaucoup d'écueils⁵³. »

Avec « bon sens », la présidence a organisé la mise en œuvre d'une réconciliation nationale fondée non pas sur le souci de rendre justice aux victimes ni sur celui de dire la vérité, mais sur la nécessité de tourner la page, d'oublier la tragédie. Cette politique de réconciliation nationale s'est articulée autour de la réintégration des milliers de combattants issus des maquis islamistes, de la démilitarisation des milices, de l'indemnisation des familles de victimes et de l'amnistie pour les défenseurs de l'Etat. La question des disparus⁵⁴ illustre les difficultés d'une politique de réconciliation nationale qui s'adresse tout d'abord aux vivants (combattants islamistes, défenseurs de l'Etat accusés de violation des droits humains). Les disparus n'y ont pas de place ; de plus, ils rappellent les méthodes expéditives et peu respectueuses des droits humains employées par le régime. Bien que ce dernier ait tenté de démontrer que l'armée et ses services avaient mené une « guerre propre », la question des disparus soulève et maintient le débat sur la méthode et le coût politique et humain de la victoire contre le FIS et les groupes armés. Aussi, pour mettre un terme à ce problème, Farouk Ksentini, président de la Commission consultative

⁵¹ La dette extérieure de l'Algérie s'élevait en 1998 à 30,47 milliards de dollars ; elle représentait 63,2 % du PIB. En 2008, après remboursement anticipée, elle s'élevait à 4 milliards de dollars et ne représentait plus que 2,39 % du PIB. Voir *Economist Intelligence Unit*, « Algeria Country Forecast », 1^{er} juillet 2008.

⁵² Political Risk Services, *Algeria Databank*, 1^{er} décembre 2008, p. 6.

⁵³ Entretien accordé à la chaîne de radio RFI, 17 juillet 1999.

⁵⁴ La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) affirme avoir reçu 4 753 dossiers de familles de disparus. La LIDH estime à 10 000 le nombre réel des disparus.

de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), a proposé dans un entretien d'indemniser les familles de disparus à hauteur de « 100 millions de centimes, plus un acte de décès, pour clore le dossier des disparus⁵⁵ » !

L'Etat algérien a résisté à la guerre civile et n'a pas sombré. Ses administrations civiles ont, tant bien que mal, continué à fonctionner et ses appareils sécuritaires ont conservé la cohésion nécessaire à la lutte contre la guérilla. Force est de constater néanmoins que la guerre civile a occasionné des drames qui se sont traduits par une profonde transformation des comportements individuels. La société algérienne en sort traumatisée. Elle a payé le prix fort de l'effondrement de la communauté nationale. La fin du monopole de sa définition par l'Etat-FLN a tracé la voie à un questionnement sur l'histoire et l'identité algériennes. Dans la violence, la société a redécouvert sa pluralité politique. La démarche d'Abdelaziz Bouteflika ouvre sur le plan symbolique de nouvelles perspectives en Algérie. Dans ses nombreux discours, le Président n'hésite pas à préciser que la légitimité révolutionnaire du régime a fait faillite et que l'Etat doit désormais reposer sur d'autres fondements que ceux de la guerre de décolonisation : ses appels à la réconciliation s'adressent tout autant aux islamistes qu'aux pieds-noirs et aux juifs. Pour la première fois depuis l'indépendance, un chef d'Etat s'efforce de redéfinir la composante identitaire de l'Etat, jusque-là fondée sur le triptyque Islam, Arabe et Nation. Bien évidemment, une telle démarche a séduit la communauté internationale et en particulier la France, soucieuse de voir l'Algérie se réconcilier avec elle-même. Pourtant, cette approche a vite montré ses limites tant au niveau politique qu'économique.

LE RÉVEIL DU SENTIMENT D'INJUSTICE

Le troisième choc pétrolier a réveillé le sentiment d'injustice⁵⁶, celui-là même qui avait nourri le discours du FIS et assuré son succès dans les années 1990. Entre-temps, la violence de la guerre civile a entraîné un repli sur soi et un dégoût de la politique. Résigné car vaincu, le « petit peuple » semblait accepter son sort. Avec le retour de la richesse pétrolière, voilà que se pose à nouveau la question de la redistribution. Aussi ce retour de l'abondance financière suscite-t-il des attentes divergentes et provoque-t-il la même inquiétude, fondée sur la conviction que cette richesse inattendue ne profitera pas à la population. Comme le dit un chômeur trentenaire :

« Quant le pétrole était à neuf dollars, on n'a pas profité, nous les chômeurs, on nous disait que c'était la crise à l'époque, alors à plus de 100 dollars le baril, c'est la même chose. A l'époque, c'était

⁵⁵ *Echourouk El Yaoumi*, 3 novembre 2001.

⁵⁶ Merci à Kamel Cheklat pour la collecte de quelques données sur ce thème.

mieux qu'aujourd'hui ! La plupart des jeunes ne travaillent pas, ils n'ont pas de couverture sociale, même les diplômés ne travaillent pas. Vous trouvez cela normal ? » (Alger, 2009).

Ce retour de la richesse pétrolière s'est inscrit dans un contexte de profond désenchantement et pessimisme. A la différence du premier choc pétrolier, qui avait nourri un nationalisme pétrolier farouche, le troisième choc n'a suscité aucun enthousiasme de la population – car, entre les deux, elle avait pu constater que la richesse pétrolière était vaine si aucune autorité démocratique n'exerçait un contrôle sur son usage.

Les changements opérés au cours de la décennie 2000 ont ouvert un questionnement sur les usages de la rente pétrolière. Ainsi, quarante ans après le slogan des mouvements nationalistes arabes « Le pétrole arabe aux Arabes », les populations locales, les Mzabites, revendiquent un juste retour de la richesse des régions pétrolifères aux hommes qui les habitent. Ces revendications nouvelles pour l'Algérie posent la question du contrôle démocratique de la rente pétrolière. En 2004, le prix administré de gaz butane augmentait en Algérie, passant de 170 à 300 DA. En janvier 2005, en plein hiver, des émeutes que la presse qualifiera d'« émeutes du gaz » éclataient dans la wilaya de Djelfa et gagnaient le centre et l'ouest de l'Algérie. Depuis cette date, le sud de l'Algérie est l'objet de soulèvements réguliers portés par un sentiment d'injustice : au nom de quoi la principale source de revenus extérieurs, en l'occurrence les hydrocarbures, serait-elle contrôlée, gérée et distribuée par des élites « étrangères » (en fait d'Alger) aux régions pétrolifères ? Pour la première fois, la population exprime son droit au contrôle de la principale ressource de l'Algérie et réclame des comptes au gouvernement sur les choix de ses dépenses. Pourquoi la région algérienne la plus riche en ressource énergétique n'est-elle pas mieux dotée en infrastructures civiles ? De façon inquiétante, la réponse des émeutiers invoque leur identité berbérophone. En mai 2008, dans la vallée du Mzab, la ville de Berriane est ainsi devenue le symbole de l'affrontement entre « Arabes » et « Berbères ». Dans les rues de la ville s'opposent des individus convaincus que le montant de la redistribution de la richesse pétrolière dépend de l'appartenance ethnique ou raciale. Après la contestation et la violence des islamistes viendrait le temps de la revanche des terroirs, de la Kabylie au Mzab. En 2006, selon une étude commandée à l'Agence nationale de l'aménagement du territoire (Anat) par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité nationale, plus de 177 communes (sur les 1 200 que compte l'Algérie) sont considérées comme défavorisées ; elles se situent pour 11 % dans les régions du Nord, 53 % dans les Hauts Plateaux et 36 % dans la région du Sud. Dans ces territoires, le revenu des ménages varie entre 5 000 et 10 000 DA/mois (soit entre 50 et 100 euros).

Dans les représentations populaires, l'Algérie de Bouteflika profite d'abord « aux gens de l'Ouest », terre d'origine du Président, et un « peu à ceux du Sud », principale région pétrolière de l'Algérie. La richesse pétrolière est d'abord pour eux. Ainsi, le troisième choc pétrolier a renouvelé la problématique du régionalisme : si le premier choc a fait la fortune des notables de l'Est, le troisième fait le bonheur des « gens de l'Ouest » ! Dans cette perspective, la richesse pétrolière échappe à nouveau à tout contrôle et apparaît comme l'exclusivité du Président, qui, à sa guise, décide des orientations. Pour cet ancien boumediéniste :

« Le Parlement actuel ne pèse pas dans les débats qui concernent la nation. C'est pire qu'à l'époque du parti unique, c'est des gens qui n'ont aucun poids. Tout est fait par décret présidentiel, ça c'est un vrai problème » (Alger, 2009).

Et pourquoi le Parlement ne fait-il pas son travail ? Les réponses fusent. Les députés, bien qu'en principe redevables envers leurs électeurs, ne sont en réalité que des clients d'un patron qui les rémunère grassement :

« La modification de la Constitution a profité aux députés et aux sénateurs⁵⁷. Leur salaire a été multiplié par trois, il atteint les 300 000 DA (3 000 euros), alors que le SMIC est à 15 000 euros (150 euros). Ces groupes ont bénéficié de la rente du pétrole d'une manière détournée ! » (Alger, 2009).

Le sentiment d'une double dépossession domine : la richesse pétrolière serait détournée à la fois par la « mafia locale » et par les « étrangers ». Ainsi que l'affirme ce militant du Hamas-MSP :

« Il faut une gestion transparente, des dirigeants algériens et non pas des étrangers pour gérer notre pétrole, des responsables honnêtes, des vrais Algériens pas des vendus. Il faut revoir les contrôles, les pourcentages avec les compagnies étrangères qui lèsent la partie algérienne. Il faut des députés honnêtes pour connaître ce qui se passe à la Sonatrach, connaître ses comptes et sa comptabilité » (Alger, 2009).

L'unique entreprise algérienne qui réalise des profits et assure 97 % des revenus extérieurs a perdu de sa superbe auprès de la population. Comme le FLN puis l'armée, au cours de la décennie 1980, la Sonatrach est devenue l'incarnation d'un Etat qui revulse. Le risque est grand de voir, dans un avenir proche, les exclus de la richesse pétrolière s'en prendre avec violence aux symboles de la compagnie pétrolière nationale. En 1988, les émeutiers avaient saccagé ceux du FLN à Alger ; au cours de la décennie 1980, les islamistes ont jeté leur dévolu sur l'armée ; il est à craindre que la génération post-Bouteflika s'en prenne, à l'instar des populations du Delta au Nigeria, aux infrastructures pétrolières⁵⁸.

Car, pour beaucoup, l'incompréhension règne. Pourquoi cette richesse pétrolière ne fait-elle pas le bonheur du pays ? Pourquoi ne parvient-elle pas à améliorer la vie quotidienne ?

« Les Marocains et les Tunisiens n'ont pas de pétrole et s'en sortent mieux que nous. Ils vivent mieux que nous sans pétrole et le coût de la vie est acceptable chez eux. Chez nous, on ne donne qu'aux étrangers... Un grand projet de minerai de fer est géré entièrement par des Chinois ! » (Alger, 2009).

Des voisins qui vivent mieux et des étrangers qui pillent les ressources. Pour beaucoup, l'explication tient en un mot : corruption. C'est le fléau de l'Algérie. Pourquoi travailler pour un salaire de misère lorsque des sommes colossales sont détournées ? La motivation n'y est plus :

⁵⁷ Ordonnance du 1^{er} septembre 2008. Pour le journal *Le Quotidien d'Oran* : « C'est clair, qu'au regard du peu de travail effectué par les députés, cela est très cher payé et que la députation restera une sinécure qui attirera toujours les candidatures. D'autant plus que le fonctionnement du système fonctionne sur une mise en vacance politique du Parlement depuis que les députés ne peuvent plus – comme le veut la loi organique de 1999 – débattre du programme du gouvernement, le critiquer et éventuellement le censurer » (17 septembre 2008).

⁵⁸ A. Oyefusi, « Oil and probability of rebel participating among youths in the Niger delta of Nigeria », *Journal of Peace Research*, vol. 45, n° 4, 2008, pp. 539-555.

« A la Sonatrach, il faut être comme eux, il faut voler comme eux, corrompre comme eux. Des milliards de dollars ont alimenté les circuits de la corruption au lieu de résoudre les problèmes économiques. Les jeunes refusent de travailler pour un salaire de misère, ils cherchent à voler. Le banditisme se développe, c'est à cause de l'injustice sociale » (Alger, chômeur, 2009).

En effet, la criminalité a pris son envol. Ainsi, la Kabylie, considérée comme un « havre de paix » sous la guerre civile, est devenue emblématique du phénomène : 4 118 affaires traitées y sont liées à la criminalité (attaque à main armée, braquage de banque et, pour la seule année 2007, 87 cas de kidnapping). Ce phénomène s'explique certes par le retrait de la gendarmerie, en 2002, à la suite de la crise née de la mort d'un jeune lycéen dans un commissariat. Mais il est aussi assumé comme un choix rationnel par certains jeunes : la criminalité est valorisée pour les ressources matérielles et symboliques qu'elle procure. La Kabylie ne fait pas exception, car, dans une Algérie confrontée à l'« effet richesse » qu'assurent les revenus issus de la vente du pétrole, le développement économique n'est pas à l'ordre du jour. Le basculement dans la pauvreté relative d'une partie de la population favorise la consolidation de la criminalité. Celle-ci devient un moyen de vivre.

La litanie des affaires de corruption dans la presse accroît le sentiment d'injustice et la volonté d'exiger un droit de contrôle sur cette richesse pétrolière :

« La richesse pétrolière n'est pas une propriété privée. Tout Algérien a droit à sa propre part du pétrole. Cette richesse doit bénéficier à la collectivité, il faut de la transparence dans les comptes, les revenus. Si vous gagnez 10 milliards de dollars, il faut expliquer comment on les dépense » (Alger, 2009).

Devant leur poste de télévision, beaucoup écoutent avec fierté l'énumération sans fin des contrats signés en Algérie avec des compagnies internationales (pétrolières, minières, gazières, etc.). Le pays est à nouveau attractif, il est riche et « on ne devrait jamais connaître la pauvreté », affirme-t-on à Alger en 2009. Mais il est, pour les exclus de la richesse pétrolière, « dans de mauvaises mains ». Un jeune chômeur raconte :

« Quant j'étais au lycée, l'enseignant m'avait dit en cours : "s'ils ont déclaré 20 milliards de dollars de recettes, c'est qu'ils ont certainement avalé un zéro"... » (Alger, 2009).

Avec dérision, frustration et amertume, chacun commente à sa manière le drame de son pays. Quelques-uns osent à peine poser la question à voix haute : et si le pétrole était, après la colonisation française, le plus grand malheur de l'Algérie ?

La richesse pétrolière ne fait plus illusion aux yeux d'une population qui a expérimenté sa dimension éphémère. Entre 1986 et 2001, le contrechoc pétrolier l'a plongée, en plus d'une guerre civile, dans la pauvreté et la précarité. Certes, dans la durée, l'économie rentière a contribué à l'amélioration des conditions de vie en général. Les investissements dans les infrastructures sanitaires et scolaires ont fait grimper l'espérance de vie de 47 ans, en 1960, à 74 ans en 2005. Si la richesse pétrolière a favorisé des investissements publics considérables, sa très mauvaise gestion a eu, en revanche, peu d'incidences sur la qualité de la vie et le bien-être de la population. Sans le troisième choc pétrolier, l'Algérie connaîtrait des difficultés

économiques et sociales considérables. En 1998, le taux de chômage s'élevait à 25 % ; en 1995, le PIB par habitant était de 1 496 dollars. Entre 1989 et 2003, le salaire moyen a baissé de 20 %, « engendrant un sentiment d'appauvrissement qui ne s'est pas dissipé quand la situation économique s'est améliorée et que des augmentations de salaires ont été effectuées⁵⁹ ». Traumatisée par l'effondrement du prix du baril de pétrole en 1986, la population algérienne a gardé de cette période la conviction que la richesse pétrolière est aléatoire : dans les années 1990, 25 % de la population était considérée comme pauvre ; 4 millions de personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec 1 dollar par jour, et 22 % était privées d'un accès à un point d'eau potable. Épuisée par la guerre civile, la population n'a ni la force ni l'énergie de se révolter.

EVANGÉLISATION ET SALAFISME : DES FORMES DIVERSES DE LA CONTESTATION

Le décès du lycéen Massinissa Guermah, le 18 avril 2001, dans les locaux de la brigade de gendarmerie de Béni-Douala est à l'origine d'émeutes et de la mort d'une centaine de personnes en Kabylie. L'ampleur de la répression va générer un mouvement de contestation qui déborde la Kabylie pour atteindre les petites villes du massif des Babord. La gendarmerie et le gouvernement sont conspués par des groupes de manifestants constitués de jeunes chômeurs, de cadres, etc., qui, à l'instar des jeunes sympathisants du FIS au début de la décennie 1990, crient leur haine du mépris (la *hogra*) qu'affichent les forces de sécurité à leur égard. Pour le régime, les événements de Kabylie marquent l'ouverture d'un « second front », après la guerre contre les islamistes⁶⁰. Comme le souligne la commission d'enquête sur cet événement dans un rapport de décembre 2001, « les troubles continuent, parfois s'étendent, et rien ne laisse prévoir l'apaisement dans un délai raisonnable. » Quelques années plus tard, la Kabylie suscite à nouveau l'inquiétude du gouvernement : des rumeurs de conversion au christianisme alimentent la peur d'une sortie de l'islam...

« Il y a quelque temps, les médias ont attiré l'attention sur un phénomène considéré comme "nouveau" en Algérie : les conversions de plus en plus nombreuses au christianisme. On a parlé du "retour en grâce" des Eglises protestante et catholique en Kabylie, phénomène intrigant voire irritant pour les autorités en place⁶¹. »

⁵⁹ Rapport national sur le développement humain, 2006, p. 32.

⁶⁰ A. Mahé, *Histoire de la Grande Kabylie, XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Editions Bouchène, 2001, p. 506.

⁶¹ J.-F. Petit, *Quand les Kabyles redécouvrent Augustin*, Paris, Augustin de l'Assomption : <http://www.assomption.org>

En effet, depuis 2004, la presse locale se fait l'écho d'un phénomène nouveau : l'évangélisation de la Kabylie. Bien qu'il soit difficile de mesurer et d'évaluer l'ampleur d'un tel événement, il est en revanche intéressant d'analyser les réactions politiques qu'il suscite, tant elles sont riches d'enseignement sur les tensions qui parcourent la société algérienne et sur les inquiétudes qui hantent le régime. L'affaire de la conversion des « Kabyles au christianisme » s'inscrit dans un contexte post-traumatique pour le régime et la société. Elle est d'autant plus surprenante que le paysage religieux de l'Algérie n'a cessé de se restreindre au cours de son histoire contemporaine : l'islam est désormais la religion de 99 % de la population ! Le compte rendu, dans le journal *El Watan*⁶², d'un colloque organisé à l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader de Constantine apparaît comme le commencement de « l'affaire ». Son auteur y résume les propos tenus par les uns et les autres sur ce phénomène, perçu ici sous l'angle de la théorie du complot : l'Algérie serait la cible d'une campagne engagée en Kabylie mais qui viserait « tout le pays ».

« La réalité est que, officielles ou pas, visibles ou pas, les Eglises en Kabylie sont nombreuses. Il s'en crée à une vitesse fulgurante aux quatre coins de la région [...]. Si le phénomène de l'évangélisation en Kabylie n'est pas nouveau, son ampleur grandissante, son idéologie évidente, ses objectifs inavoués et son instrumentalisation par des forces nationales et internationales vont engendrer des crises supplémentaires dans une Kabylie et une Algérie déjà saturées de crises en tout genre. »

Après le colonialisme et le wahhabisme, l'Algérie serait donc victime des évangélistes :

« L'évangélisation en Kabylie n'est pas spontanée, aujourd'hui, comme hier. Elle est le résultat d'un prosélytisme organisé et financé par une stratégie mondiale d'évangélisation des peuples musulmans. »

Enfin, l'enquête se conclut par un appel aux pouvoirs publics :

« Il est désolant de constater que le pouvoir ose à peine murmurer une critique face à la nouvelle politique coloniale américaine ! »

La réaction du gouvernement ne se fait pas attendre. Le 20 mars 2006, le Parlement adopte l'ordonnance 06-03 qui fixe « les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulman » et rappelle que l'État garantit la tolérance et le respect entre les différentes religions – mais pour aussitôt énumérer les conditions nouvelles d'exercice du culte :

- Article 5. L'affectation d'un édifice à l'exercice du culte est soumise à l'avis préalable de la commission nationale ; est interdite toute activité dans les lieux destinés à l'exercice du culte contraire à leur nature.
- Article 7. L'exercice collectif du culte a lieu exclusivement dans les édifices destinés à cet effet, ouverts au public et identifiables de l'extérieur.

⁶² S. Lounès, « Evangélisation en Kabylie », *El Watan*, 26 juillet 2004.

- Article 8. Les manifestations religieuses ont lieu dans les édifices, elles sont publiques et soumises à une déclaration préalable.
- Article 9. Il est créé, auprès du ministère chargé des affaires religieuses et des *wakfs*, une commission nationale des cultes.

Les conditions de l'exercice du culte sont soumises à un dispositif pénal qui n'a pas manqué de soulever un tollé. En effet, selon les dispositions de l'article 10 :

« est puni d'un emprisonnement d'un an à trois ans et d'une amende de 250 000 DA à 500 000 DA quiconque, par discours prononcé ou écrit affiché ou distribué dans les édifices où s'exerce le culte ou qui utilise tout autre moyen audiovisuel, contenant une provocation à résister à l'exécution des lois ou aux décisions de l'autorité publique... »

L'article 11 stipule de son côté qu'est passible d'emprisonnement de deux à cinq ans quiconque :

« incite, contraint ou utilise des moyens de séduction tendant à convertir un musulman à une autre religion, ou en utilisant à cette fin des établissements d'enseignement, d'éducation, de santé, à caractère social ou culturel, ou institutions de formation, ou tout autre établissement, ou tout autre moyen ; fabrique, entrepose, ou distribue des documents imprimés ou métrages audiovisuels ou par tout autre support ou moyen qui visent à ébranler la foi d'un musulman. »

Comment comprendre cette réaction législative ? Comment expliquer cette volonté d'édifier un arsenal juridique régissant l'exercice du culte pour les non-musulmans ? Pour le ministre des Affaires religieuses, l'Algérie traverse « une grave crise culturelle et religieuse ». La conversion des Kabyles s'inscrit dans un imaginaire politique où l'individu n'est pas perçu comme libre de son choix mais comme le résultat d'un complot, d'une stratégie – en un mot, d'un piège. L'inquiétude est amplifiée par le fait que le phénomène se situe en Kabylie :

« De nombreux missionnaires rêvent de faire de la Kabylie un nouveau Liban multiconfessionnel. Actuellement sans élus légitimes, mais avec des "indus élus", la Kabylie donne l'impression d'être colonisée par un pouvoir qui lui étranger. L'idée d'autonomie faisant son chemin, les ingrédients et la sécession kabyle se réunissent jour après jour dans l'indifférence politique générale⁶³. »

Ce constat une fois posé, l'auteur en appelle aux autorités : il y a urgence car péril en la demeure... Et pourtant, la présence de chrétiens en Kabylie n'est pas nouvelle et le mythe d'une terre artificiellement islamisée est tenu⁶⁴. L'historienne Karima Dirèche-Slimani souligne que la

⁶³ S. Lounès, « Evangélisation en Kabylie », art. cité.

⁶⁴ Kamel Chachoua recense les clichés sur la religiosité des Kabyles. Il cite Alfred Rambaud, auteur d'un ouvrage au XIX^e siècle sur la Grande Kabylie, qui écrivait : « Après avoir été des chrétiens assez douteux, ils sont devenus des musulmans d'une espèce particulière. » Ou bien le père Dugas : « On a dit que la Kabylie est la Suisse de l'Algérie, pour monseigneur l'archevêque d'Alger, c'est le Liban de l'Afrique. » Voir K. Chachoua, *L'Islam kabyle*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001.

présence des chrétiens en Kabylie se chiffre à quelques milliers seulement⁶⁵. Dès le XIX^e siècle, dans le cadre du pouvoir colonial, la Kabylie est devenue un enjeu politique et religieux, qui associe la colonisation à la christianisation. L'œuvre des Pères blancs, fondée sur le préjugé de la faible islamisation des Kabyles, aura pour tâche de faciliter leur réintégration dans la « religion de leurs ancêtres ». Politique coloniale hier, stratégie américaine d'évangélisation aujourd'hui, la conversion des Kabyles au christianisme suscite toujours une immense source d'inquiétude.

Bien qu'il n'existe pas de données fiables sur le nombre de non-musulmans en Algérie, on les évalue généralement à environ 5 000. Si l'on s'en tient aux chiffres fournis par des responsables des communautés chrétiennes, il y aurait 3 000 membres des Eglises évangéliques – la plupart d'entre eux vivraient en Kabylie – et 300 catholiques. En réalité, l'Algérie d'aujourd'hui voit arriver avec inquiétude de nouveaux chrétiens, migrants venus de l'Afrique subsaharienne qui traversent l'Algérie à la recherche d'un passage vers l'Europe et trouvent refuge auprès des dernières communautés chrétiennes. Le départ d'un million d'Européens et l'exil de 140 000 juifs algériens ont appauvri la société algérienne dans sa diversité. Et cela d'autant plus que le phénomène s'inscrit dans une période de très forte remise en question des héritages identitaires forgés durant la guerre d'indépendance (1954-1962). Car, parallèlement à la sortie de l'islam et à l'entrée dans le christianisme, il se produit aussi une sortie de l'« islam officiel » pour entrer dans un « islam sectaire ».

Le salafisme⁶⁶ remporte en effet un succès croissant dans la société algérienne. Les autorités algériennes l'ont divisé en trois courants : le « salafisme scientifique », qui oblige le peuple, selon la tradition, à obéir au prince ; le « salafisme actif », qui est l'œuvre des ex-radicaux du FIS et tend à faire de l'individu une « forteresse » bâtie sur des valeurs islamiques ; et enfin le « salafisme djihadiste », incarné par le GSPC, et devenu Al-Qaida au Maghreb islamique.

Les deux premiers courants sont largement majoritaires au sein de la mouvance salafiste. Ils apparaissent comme une réaction religieuse à la guerre civile : il s'agit de restaurer l'image et le message de l'islam après l'usage qui en a été fait par les groupes islamistes radicaux, de ramener les croyants sur le chemin de la paix intérieure par la réappropriation des valeurs islamiques. Ces deux courants sont encouragés par le régime : ils permettent le recyclage des valeurs de l'ex-FIS du champ politique vers la sphère privée, celle de l'individu. Mais le salafisme, y compris dans sa version la plus pacifiste, représente aussi une menace pour le pouvoir dans la mesure où ses « valeurs » et certaines de ses « pratiques » semblent incompatibles avec celles de l'« islam officiel ». Ce contournement s'opère au travers de petites subtilités qui n'en demeurent pas moins porteuses d'une symbolique forte, celle de la défiance envers le régime. Ce sont ces haut-parleurs qui, dans certaines mosquées, appellent à la rupture du jeûne quelques minutes avant l'heure légale, ou bien la diffusion de prières « taraouih », voire l'importation de corans comportant, selon le ministère des Affaires religieuses, « des altérations graves et malveillantes des versets », etc.

⁶⁵ K. Dirèche-Slimani, *Chrétiens de Kabylie, 1873-1954. Une action missionnaire dans l'Algérie coloniale*, Paris, Bouchène, 2004.

⁶⁶ Une idéologie qui prône le retour aux pratiques du temps du Prophète (*salaf* en arabe signifie « ancêtre »). Pour une approche complète du terme, voir B. Rougier (dir.), *Qu'est-ce que le salafisme ?*, Paris, PUF, 2008.

Le troisième courant est un défi sécuritaire pour le régime ; c'est le plus médiatique car le plus violent. Ainsi, le jeudi 6 septembre 2007, un attentat suicide visait le cortège du Président dans la ville de Batna (vingt-deux morts et plus de cent blessés). Le samedi 8, un nouvel attentat suicide – commis par un adolescent de 15 ans ! – était perpétré contre la caserne de garde-côtes à Dellys. Bilan : vingt-huit morts. Le 11 avril, une triple attaque se soldait à Alger par trente morts et deux cent-vingt blessés. Tous ces attentats ont été revendiqués par Al-Qaida au Maghreb islamique.

L'évangélisation en Kabylie et le développement du salafisme s'inscrivent dans un contexte global où la pratique religieuse, face à une offre abondante, se diversifie. Le phénomène est mondial et l'Algérie n'y échappe pas. La société algérienne redécouvre sa pluralité politique, mais également sa fragilité. Ainsi que le dit le psychanalyste Nourredine Toulbi :

« Les jeunes générations sont en rupture des sens où leur trajectoire vitale est contrariée par le poids de misères existentielles innombrables (misère sociale, affective, sexuelle), il est à craindre des effets de retour d'angoisses destructeurs. Ces jeunes sont parfois porteurs de danger pour les autres aussi – et peut-être surtout sont-ils dangereux pour eux-mêmes, qui vivent les affres d'un grave désenchantement dans une société prétendument égalitaire mais qui n'a jamais tenu ses promesses⁶⁷. »

RÉPONDRE À L'« OCÉAN » DES BESOINS DE L'ALGÉRIE...

Le lancement d'un programme économique ambitieux a fait sortir l'Algérie de son marasme économique sans pour autant la faire sortir de sa dépression post-guerre civile. Si l'objectif de la réconciliation nationale a été la reconstitution d'une cohésion nationale mise à mal par les années de guerre civile, le programme économique du gouvernement se veut une réponse aux problèmes économiques et sociaux d'une partie de la population active – sur les 8,7 millions de personnes qui la composent, 2,5 millions se trouvaient au chômage en 2000 (soit 27 %). Alarmistes, les prévisions du FMI n'hésitaient pas à annoncer à l'horizon 2010 un taux de chômage de 37 % si le taux de croissance hors hydrocarbures demeurait inférieur à 7 %. Les revenus du troisième choc pétrolier ont servi à financer à la fois le retour à la paix civile et l'achat de la paix sociale. Le plan triennal de soutien à la reprise de l'économie (2001-2004) avait pour ambition de relancer les investissements – de l'ordre de 7 milliards de dollars, après une décennie de fuite des capitaux :

« Nous n'avons jamais dit que ce programme allait rendre l'Algérie prospère du jour au lendemain. Ce sont les entreprises qui créent la richesse. Il ne faut pas oublier que ce plan intervient après

⁶⁷ *Liberté*, 7 décembre 2000.

dix années de terrorisme, de destructions. Quoi que vous fassiez, il paraîtra toujours insuffisant au regard de l'océan de demandes auxquelles il faut répondre⁶⁸. »

En effet, face aux besoins, une économie informelle florissante a pris la relève du retrait de l'Etat. Cette économie représente entre 16 et 17 % du PIB et emploie 50 % de la population active. Force est de constater que, depuis 2003, le gouvernement consacre 50 % de la fiscalité pétrolière en transferts sociaux (770 milliards de DA), soit environ 13 % du PIB, afin de corriger les effets destructeurs du contrechoc pétrolier (1986-2001). Les résultats sont là : le taux de pauvreté est tombé à 4,9 % de la population totale contre 12,1 % en 2000. Reste que si la pauvreté a reculé, la précarité demeure le lot de la majorité : 4 millions de personnes, soit la moitié de la population active, ne disposent d'aucune protection sociale et travaillent dans l'économie informelle (secteur des services, agriculture et bâtiment) ; et que 500 000 jeunes quittent prématurément le système scolaire sans aucune formation, convaincus que le taux de chômage augmente avec le niveau d'étude (17 % des chômeurs ont fait des études supérieures).

LES LIMITES DU BOUMEDIÉNISME

La richesse pétrolière retrouvée a permis à l'Algérie d'Abdelaziz Bouteflika de redonner de la voix sur la scène régionale et internationale et de réapparaître comme un marché émergent attractif pour les investisseurs. Pour les Algériens, la présidence de Bouteflika marque d'abord un semblant de retour à l'ordre après le règne des mafias. En effet, l'affaire Khalifa a illustré l'audace de ceux qui, à découvert, se sont employés à blanchir leurs capitaux accumulés durant la décennie de violence⁶⁹. Les campagnes contre la corruption engagées dans la foulée de cette affaire s'inscrivent d'ailleurs dans une mise en scène du retour de l'Etat. Cependant, la volonté de Bouteflika de poursuivre en 2009 l'« œuvre » entamée en 1999 soulève des doutes et des inquiétudes. Son écrasante victoire à l'élection présidentielle de mai 2009 (90 % de votes en sa faveur) était prévisible : les rivaux du Président candidat ne disposant ni de l'appareil d'Etat ni de la logistique d'un grand parti politique populaire, l'élection ne pouvait que se traduire par un plébiscite. Abdelaziz Bouteflika souhaite faire revivre la fiction d'un président populaire sur le modèle de Houari Boumediene (1965-1979). Aussi, l'enjeu de l'élection a porté davantage sur

⁶⁸ Propos du Premier ministre Ali Benflis, *Jeune Afrique – L'Intelligent*, n° 2186, décembre 2002.

⁶⁹ L'affaire Khalifa concerne l'ascension fulgurante du groupe Rafik Khalifa (banque et transports) dans les années 1990. Le groupe sera accusé du blanchiment de l'argent des « généraux ». Réfutant cette thèse, A. Belkaid écrit qu'« avec des moyens financiers considérables, un soutien politique sans faille jusqu'au moins 2002, la sympathie des milieux d'affaires occidentaux, Khalifa avait la possibilité de bâtir un groupe puissant et crédible, comparable à ceux des oligarques russes ». Voir A. Belkaid, *Un regard calme sur l'Algérie*, Paris, Seuil, 2005.

le taux de participation. Le taux officiel de celle-ci – 74,11 % – a fait naître des interrogations sur sa fiabilité. En 1999, le « vote Bouteflika » s'expliquait par la volonté de tourner la page des années de violence, d'oublier le drame de la guerre civile. En 2009, le plébiscite présidentiel a consisté à faire croire qu'il n'y a pas de vide politique, que la nation dispose d'un chef d'Etat fortement soutenu par sa population : avec le retour de l'abondance financière, Abdelaziz Bouteflika fait resurgir le « boumediénisme ».

Et pourtant, comme le soulignent certains observateurs, avec un cours inférieur à 70 dollars, au-delà de 2011 « l'économie algérienne serait confrontée à un véritable séisme, pouvant entraîner des licenciements massifs⁷⁰ ». Depuis 1999, à l'exception du remboursement de la dette, l'Algérie n'a pas su sortir de la dépendance énergétique. Préoccupé, à juste titre, par la réconciliation nationale, le Président a mis en œuvre une politique d'amnésie qui a fonctionné : le drame de la guerre civile est enfoui dans la mémoire collective et un accord tacite se dégage pour ne pas le faire resurgir. La peur des responsabilités mutuelles a paralysé les protagonistes d'hier. C'est une plaie qui s'est refermée sans avoir été désinfectée... Le désir du Président d'entrer dans l'histoire comme le « sauveur » de l'Algérie après la guerre civile (1990-1998) cache son incapacité à avoir su bâtir durant cette période des institutions politiques légitimes. Le renouveau du clientélisme peut fonctionner momentanément grâce aux revenus du pétrole. Mais les problèmes demeurent : dépendance pétrolière, faiblesse des institutions, chômage, corruption, etc., autant d'ingrédients qui sapent les bases de stabilité future. L'Algérie n'est pas la Tunisie et l'Etat n'a ni les moyens de contraindre la population ni les compétences suffisantes pour lui offrir de meilleures conditions de vie. Sans institution démocratique ni opposition légitime, la fiction du plébiscite présidentiel ne fera que retarder la confrontation de l'Algérie à ses défis.

La restauration de la « grandeur passée » ne répond que partiellement aux problèmes de l'Algérie. Si cette politique s'est traduite par une amélioration de la sécurité, elle n'a pas convaincu les « citoyens » lors des rencontres entre le « peuple » et ses représentants que sont les élections. La très forte abstention observée lors des scrutins révèle qu'aux yeux des électeurs algériens les partis politiques sont incapables de représenter la société : ils apparaissent des instruments au service d'un « système » qui leur accorde une marge de manœuvre bien réduite. Ainsi, plus que le troisième choc pétrolier, c'est l'absence d'institutions démocratiques qui alimente les inquiétudes. Car, comme le souligne le sociologue Zoubir Arous, le risque est grand :

« Il n'y a plus de forces organisées capables de mener des changements pacifiques. C'est donc la voie ouverte au changement par le chaos⁷¹. »

Lors des élections législatives de mai 2007, les éditorialistes ont insisté sur l'urgence qu'il y avait à restaurer le lien entre électeurs et dirigeants politiques. Or, le taux national de participation n'a été que de 35,51 % – l'un des plus faibles enregistrés officiellement depuis

⁷⁰ C. E. Chitour, « Troisième contre-choc pétrolier. Que doit faire l'Algérie ? », *L'Expression*, 24 novembre 2008.

⁷¹ *El Watan*, 20 mai 2007.

l'indépendance en 1962. Pis encore, le taux « réel » de participation aurait été inférieur à 20 %, selon le premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), Karim Tabou, qui avait appelé au boycott. Comme le soulignait un éditorialiste algérien dans une chronique pertinente :

« [Les électeurs] sanctionnent l'absence de politique et la transformation des partis en simples appareils et courroies du système [...]. Cela suppose que l'on sorte des logiques de façade pour aller vers une démocratisation réelle et effective⁷². »

La très forte abstention a pointé l'incapacité des partis politiques à mobiliser des électeurs, les partis politiques apparaissant comme un instrument au service d'un système clientéliste qui ne répond plus aux attentes. Ce désintérêt a été d'autant plus surprenant pour le gouvernement que ses résultats économiques dépassent les prévisions les plus optimistes. Avec un plan de relance économique de 140 milliards de dollars en cinq ans (2004-2009), un taux de croissance moyen de 4,9 %, un accroissement de 92 % du PIB et de 29 % du revenu par habitant, une baisse du chômage de 11 %, les partis gouvernementaux auraient dû soulever un vent d'enthousiasme... Or, c'est l'inverse qui s'est produit, le FLN, par exemple, ayant perdu des sièges. C'est dire que, pour les électeurs, les performances récentes de l'économie algérienne ne semblent pas un gage de développement durable mais un effet de la montée du prix du baril. L'Algérie s'est enrichie, certes, mais ses dirigeants ne sont pas parvenus à convaincre les citoyens qu'ils en sont les premiers bénéficiaires. La redistribution paternaliste de la rente pétrolière ne fait plus recette. Or, pour l'Algérie de Bouteflika, le défi consiste non à réinventer le boumediénisme mais à établir les fondements d'un système politique reposant sur des institutions démocratiques, seules à même de contrôler les effets toxiques d'une économie rentière lucrative. Les attentes d'un changement issu de l'intérieur sont inexistantes ; comme celles fondées sur la capacité de l'Union européenne à exporter ses normes et ses valeurs.

L'UNION EUROPÉENNE ET L'ALGÉRIE

Après la signature de son accord d'association avec l'UE en avril 2002, pour une mise en œuvre en septembre 2005⁷³, l'Algérie a d'abord exprimé son refus d'adhérer à la PEV en septembre 2007, puis a manifesté de l'intérêt, en 2008, pour l'élaboration d'un plan. Cependant, en 2010, l'Algérie ne veut pas être engagée dans un plan d'action. En prenant le relais d'un Partenariat

⁷² « Voter pour qui, pourquoi ? », *Le Quotidien d'Oran*, 19 mai 2007.

⁷³ Le 22 avril 2002, l'Algérie signait l'accord d'association à l'UE avec une mise en œuvre le 1^{er} septembre 2005. Cet accord prévoit de réduire les droits de douane, de favoriser la libre circulation des capitaux concernant les IDE directs en Algérie, de favoriser le dialogue politique, le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme et d'œuvrer à l'intégration régionale.

euro-méditerranéen (PEM) moribond (le cercle vertueux attendu ne s'est pas enclenché et le bilan du processus de Barcelone est plus que mitigé), la PEV, par son ambition politique et économique, soulève des inquiétudes à Alger, pour qui elle institutionnalise une « logique d'hégémonie⁷⁴ » dans le cadre d'une relation bilatérale qui ne peut être que défavorable tant elle est susceptible de déposséder le pays du contrôle des réformes économiques et politiques à mettre en œuvre. En 2002, l'Algérie avait signé à contrecœur l'accord d'association avec l'UE ; en 2009, elle dénonce le manque de soutien de celle-ci à son intégration dans l'OMC et l'absence d'investissement hors hydrocarbures⁷⁵. Par ces critiques, elle exprime sa déception vis-à-vis de l'UE, et donc son refus de se précipiter dans un plan d'action. En fait, la « résistance » à la politique européenne de voisinage est le produit de la richesse pétrolière⁷⁶. Avec l'Europe, une partie des décideurs algériens sont intéressés par le marché énergétique et la coopération sécuritaire, mais non par la dimension politique de la PEV et encore moins par son intrusion dans l'agenda des réformes économiques. Pour quelles raisons accepteraient-ils de s'imposer des contraintes ? Que le Maroc, la Tunisie, l'Égypte jouent le jeu de l'Europe peut aisément se comprendre : ces pays attendent un retour sur investissement de leur participation à la politique de voisinage, qui peut prendre la forme d'aides financières diverses. Mais pour l'Algérie, avec 150 milliards de dollars de réserves de change, les aides financières de l'UE semblent une carotte bien fade au regard du chemin à parcourir. Et ce d'autant plus que cette « hégémonie » européenne pourrait non pas faire chuter, mais du moins secouer fortement ces « coalitions dédiées à l'exploitation de la rente⁷⁷ » qui, contre vents et marées, ont réussi à survivre. Aussi, la relation idéale pour elles serait de se limiter à une participation active dans l'architecture énergétique de l'UE et dans l'intégration de la stratégie de sécurité régionale. Mais, face à l'insistance de l'UE pour tenter de l'arrimer à la politique de voisinage, l'Algérie prend plaisir à préciser qu'à la différence des autres pays de la région, si elle accepte de discuter de la PEV, elle n'éprouve pas le besoin de s'y associer. Cette indifférence calculée lui est un formidable atout dans les négociations, car elle contraint l'UE à réduire très sensiblement ses prétentions et attentes politiques, voire à éviter d'aborder les problèmes cruciaux de l'absence de démocratie et de mauvaise gouvernance.

Et cela d'autant plus que la Russie offre à l'Algérie une coopération stratégique libérée de toute entrave politique. A la différence de l'UE, qui articule stratégie (énergie et sécurité) et politique (démocratie et gouvernance), la Russie se focalise uniquement sur l'énergie et la sécurité, proposant ainsi un cadre souple. En visite à Alger, Vladimir Poutine déclarait que « L'Algérie est un partenaire clé de la Russie en Méditerranée ». Pour la Russie, son importance

⁷⁴ E. Barbé, « L'UE et son voisinage en Méditerranée », in J. Rupnik (dir.), *Les Banlieues de l'Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 162.

⁷⁵ « Le torchon brûle entre Alger et Bruxelles », *El Watan*, 23 mai 2009.

⁷⁶ H. Darbouche, « Decoding Algeria's ENP Policy », *Mediterranean Politics*, vol. 13, n° 3, 2008, p. 11.

⁷⁷ G. Favarel-Garrigues, « Violence mafieuse et pouvoir politique en Russie », in J.-L. Briquet et G. Favarel-Garrigues, *Milieux criminels et pouvoir politique...*, op. cit., p. 188.

dans le dispositif d'approvisionnement en gaz de l'UE désigne l'Algérie comme un pays à faire basculer dans la stratégie de Gazprom afin d'augmenter la dépendance de l'UE et accroître en même temps les bénéfices mutuels pour les deux pays⁷⁸. Ainsi, lorsque la Russie accepte la reconversion de la dette militaire algérienne contractée dans les années 1960-1970 (4,7 milliards de dollars) pour l'achat d'armements d'un montant de 3,5 milliards de dollars, Vladimir Poutine pose comme condition l'entrée de Gazprom dans la Sonatrach à hauteur de 15 %. Condition refusée par Abdelaziz Bouteflika, au grand soulagement des partenaires européens, qui craignent que Gazprom ne parvienne à satelliser la Sonatrach⁷⁹.

L'Algérie est prête à se réarmer en Russie mais non à y livrer son gaz, car, entre les demandes de l'Union européenne et celles de la Russie, elle peut dorénavant choisir à la carte son menu. En l'occurrence, elle continue à faire de la Russie son principal fournisseur d'armement – elle est devenue en 2008 le deuxième importateur d'armement russe⁸⁰ – et de l'UE son principal débouché pour le gaz. L'Algérie a accru son importance géopolitique dans le dispositif d'approvisionnement énergétique de l'Europe. La déclaration ministérielle du Forum Euro-Med de l'énergie, en mai 2003, soulignait la nécessité de parachever « l'anneau gazier euro-méditerranéen » en renforçant son soutien aux projets de gazoduc approvisionnant l'Espagne, l'Italie et la France à partir de l'Algérie. L'Algérie représente 10 % des importations de gaz de l'UE, dont le principal fournisseur est la Russie. La dépendance de l'UE vis-à-vis des importations de gaz ne cesse de croître : 62 % de sa consommation de gaz était importée en 2006. L'Algérie détient les sixièmes réserves mondiales prouvées, et elle est le quatrième exportateur mondial de gaz. Bénéficiant de la construction d'un marché du gaz en Europe, l'Algérie est devenue le troisième fournisseur de l'UE, qu'elle approvisionne par gaz liquéfié (LNG) et pipelines (Transmed, Gazoduc Maghreb Europe). Deux projets en cours, « Galsi » et « Medgaz », doivent relier l'Algérie et l'Italie par la Sicile pour le premier et l'Algérie et l'Espagne pour le second⁸¹.

⁷⁸ H. Darbouche, « Russian-Algerian cooperation and the “gas OPEC” : What's in the pipeline », *CEPS, Policy Brief*, n° 123, mars 2007.

⁷⁹ Une dépêche de l'agence russe d'informations internationales résumait bien l'enjeu de la présence de Gazprom en Algérie : « En raison de leurs atouts en matière de ressources naturelles, les deux pays auraient pu contrôler environ 40 % de livraison de gaz à l'UE. Mais, en essayant de neutraliser la pression croissante de Gazprom, les consommateurs européens de gaz ont décidé de miser sur l'Algérie et la Libye. La Lutte opiniâtre engagée par l'UE pour la diversification des livraisons énergétiques rend la présence de Gazprom dans ces pays inadmissibles pour les acheteurs de gaz. » Voir « La Russie perd pied en Algérie », 13 décembre 2007, <http://fr.rian.ru/russia/20071213/92235860.html>

⁸⁰ L'Algérie a « la principale marine de guerre de la région. Même l'Égypte ne peut rivaliser. Dans le domaine aérien, l'accumulation de Su-27, de Su-30 et de Mig-29SMT permettra à Alger de disposer d'une supériorité aérienne nette dans toute la région ». Voir « L'Algérie, puissance régionale méditerranéenne incontournable ? », *Défense et sécurité internationale*, n° 25, avril 2007, p. 62

⁸¹ J. Percebois, « The supply of natural gas in the European Union. Strategic issues », *OPEC Energy Review*, vol. 32, mars 2008, p. 50.

A la faveur de l'initiative française du projet de l'Union pour la Méditerranée, une occasion s'offre de rediscuter de la place des réformes politiques dans le cadre des relations euro-méditerranéennes. L'équilibre même de la politique européenne repose sur le principe de la non-ingérence et du respect de la souveraineté. D'un commun accord, afin de ne pas heurter des régimes autoritaires signataires, les problèmes liés au non-respect des droits humains et des libertés ont été exclus des échanges publics et relégués à un niveau privé, où des critiques « fermes mais amicales » sont émises. A cette autocensure s'est ajoutée une méthode fondée sur une approche graduelle. Plutôt que d'aborder frontalement la question du déficit démocratique, du trucage des élections, de la violation des droits humains et de la corruption, la PEV a « investi » sur des secteurs porteurs comme la liberté et la justice.

CONCLUSION

L'Algérie ne manque pas de ressources financières. Le programme public de développement économique et social pour la période 2010-2014 adopté par le conseil des ministres prévoit d'investir 280 milliards de dollars dans six axes fondamentaux : le développement humain, le développement des infrastructures de base, l'amélioration des services publics, le développement économique, la lutte contre le chômage, la recherche scientifique et les nouvelles technologies de la communication. Pour que ne se répètent pas les affaires de corruption qui ont jalonné le programme de développement de 2005-2009, l'émergence d'institutions politiques démocratiques apparaît comme un élément fondamental pour un pilotage transparent et contrôlé des dépenses publiques. Sans quoi, il est à craindre que ce colossal programme public de développement ne donne lieu à de tout aussi colossales affaires de corruption.

Dans le passé, l'absence d'institutions démocratiques susceptibles d'exercer un contrôle sur les dépenses a provoqué la faillite de l'économie algérienne. L'arrivée subite de l'abondance financière dans les années 1970 a eu pour effet de réduire à néant la réceptivité des dirigeants aux demandes de la société. Pour certains, il suffirait d'une bonne gouvernance pour que la rente accroisse la richesse nationale et le bien-être de chacun. Mais ce raisonnement, valable dans un pays pétrolier démocratique comme la Norvège, n'est pas applicable à un régime non démocratique, où la manne pétrolière est investie non dans la réalisation de performances économiques mais dans les mécanismes et les rouages de la consolidation d'un système clientéliste. En somme, si la politique économique passée de l'Algérie a « échoué », le régime a « réussi » à se maintenir en dépit de ses piètres résultats économiques, des émeutes et de la guerre civile. Depuis 1962, les élites dirigeantes sont toutes issues du parti FLN et assurent au pouvoir sa stabilité malgré des choix économiques et politiques fortement critiqués. Les allocations de ressources ont servi à installer le régime et à le consolider, mais le prix de cette réussite a certainement été la faillite économique de l'Algérie : les revenus extérieurs du pays proviennent à 97 % de la vente des hydrocarbures, qui assurent 60 % des recettes budgétaires.

« La rente en soi n'est ni une malédiction, ni une bénédiction pour l'économie d'un pays. Son impact varie selon les formes institutionnelles régulatrices dudit pays qui peut l'utiliser pour investir dans la formation de capital et adopter des comportements autres que prédateurs⁸². »

Dans son analyse de la Malaisie, autre pays pétrolier musulman, Isabelle Beaulieu décrit ainsi la cohabitation réussie entre une économie rentière et un système politique autoritaire. Le déploiement de la rente a permis un investissement massif dans le capital humain et la naissance d'un « Etat industrialisé et rentier ». En somme, la Malaisie est le pays qu'auraient souhaité construire les élites nationalistes des années 1970 en Algérie : un Etat « fort » et « industrialisé ». A la différence de la Malaisie, l'Algérie a fait de mauvais choix qui l'ont conduite à un usage inefficace de la rente pétrolière. En érigeant le pétrole au rang de symbole de la nation, en le comparant au sang du peuple, le régime a été aveuglé par les pouvoirs magiques qu'il projetait sur cette ressource naturelle. Cet aveuglement volontaire n'a pu se maintenir qu'en raison de l'absence d'institutions de régulation : le flot de la richesse pétrolière a irrigué des réseaux clientélistes sans que soit exercé aucun contrôle démocratique. A la faveur du troisième choc pétrolier (2002-2008), l'Algérie a retrouvé une abondance financière inespérée qui lui permet de se doter d'un fonds de réserves précieux dans une période de crise financière internationale. Les besoins à satisfaire et les défis à relever ne manquent pas. En effet, lors du Forum économique mondial sur la compétitivité globale qui s'est tenu en 2009, un « constat impitoyable » a été brossé sur la compétitivité en Algérie. Sur une liste de 133 pays, l'Algérie se classe ainsi à la 83^e place, loin derrière la Tunisie (40^e). Avec un marché du travail des plus rigides au monde, un système éducatif déplorable et une absence de transparence dans les dépenses de l'Etat, elle a un long chemin à parcourir pour rejoindre la Malaisie, située à la 24^e place. La richesse pétrolière peut être une chance pour l'Algérie, à la condition qu'elle soit investie non pas dans les méandres d'un système clientéliste mais dans le bien-être (éducation, santé, liberté) de sa population, qui, comme le démontre Amartya Sen, constitue un capital fondamental pour un développement durable⁸³.

⁸² I. Beaulieu, *L'Etat rentier. Le cas de la Malaysia*, Ottawa, PUO, 2009, p. 47.

⁸³ A. Sen, *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, 2003.